

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 127

MONTREAL, LE LUNDI 9 JUIN 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'Europe socialiste

On ne sait pas si l'Europe peut être «sociale». Mais, avec 11 gouvernements sur 15 aux mains de la gauche, elle est à coup sûr socialiste.

C'est dans une ancienne usine d'automobiles recyclée en centre de congrès que les dirigeants socialistes se sont réunis samedi à l'occasion de la grand-messe annuelle de l'Internationale socialiste. La fermeture du port de la petite ville suédoise de Malmö, il y a trois ans, avait mis au chômage 4000 personnes. Comment imaginer lieu plus symbolique pour rappeler aux leaders de la gauche leurs promesses de créer des emplois partout en Europe?

La rencontre des caciques socialistes revêtait cette année un éclat particulier. En Europe, il n'y a en effet à peu près que l'Espagne et l'Allemagne pour bouter la gauche ou une coalition à laquelle participent des socialistes. L'arrivée à Malmö des deux vedettes récemment élues, le Britannique Tony Blair et le Français Lionel Jospin, illustrait l'étonnante diversité de cette famille.

Quoi de commun en effet entre les travaillistes britanniques qui disent vouloir en finir avec la mentalité d'assistés d'une partie des chômeurs, les sociaux-démocrates suédois partisans de la rigueur budgétaire et les socialistes français élus sur un programme traditionnel de hausse des salaires et de réduction des heures de travail?

Sur l'Europe non plus, pas de consensus. Les Anglais, moins eurosceptiques qu'avant, rechignent toujours à sauter dans le bateau monétaire. Les Suédois, qui se targuent de remplir les critères du traité de Maastricht, ne veulent pas de la monnaie européenne pour l'instant. Les Français, qui ne font jamais rien comme les autres, souhaitent renégocier certaines conditions sans pour autant reporter l'échéance de l'euro. De leur côté, une partie des dirigeants du SPD allemand jongle déjà avec la possibilité de repousser la création de la monnaie européenne. Bref, sur l'Europe, la voix des socialistes apparaît aussi divisée que celle des peuples qui la composent.

A Malmö, une question était cependant sur toutes les lèvres: l'élection de la gauche en France pourrait-elle remettre en cause l'union monétaire? Histoire de ne pas inquiéter ses partenaires, le nouveau gouvernement français a multiplié les preuves de sa foi européenne. Lionel Jospin a confié les ministères des Affaires étrangères et des Finances à deux irréductibles européens: Hubert Védrine, ancien conseiller de François Mitterrand, et Dominique Strauss-Kahn, caution économique des socialistes.

La nomination de Védrine a reçu l'assentiment de Jacques Chirac, converti aux vertus de l'euro depuis son accession à la présidence française. Dans sa garde rapprochée, Lionel Jospin a aussi cru bon de s'adjoindre Jean-Pierre Jouyet, un proche du très européen Jacques Delors.

L'ancien président de la Commission européenne est d'ailleurs devenu l'ambassadeur du nouveau gouvernement. Il déclarait cette semaine à propos d'un éventuel report de la monnaie unique: «Il n'y a qu'un endroit où cela pourrait être décidé, et c'est en Allemagne.» Façon de dire qu'en France «toutes les mesures nécessaires seront prises!» «Sans cet engagement personnel de Lionel Jospin, ajoute Delors, je n'aurais pas participé à la campagne socialiste.»

Reste que la position française fait planer l'incertitude sur le Conseil européen d'Amsterdam (les 16 et 17 juin prochains) qui doit normalement approuver le pacte de stabilité et de croissance destiné à imposer une discipline monétaire commune. Les nouvelles conditions françaises sont au nombre de quatre: une monnaie qui ne soit pas surévaluée; la création d'une autorité politique face à la banque centrale européenne (qui pourrait être le conseil des ministres des pays participants); l'intégration de pays du sud (Espagne et/ou Italie); une coordination des efforts pour l'emploi.

Depuis plusieurs mois, le Conseil européen discute de la possibilité d'introduire une certaine souplesse dans l'interprétation des critères. Le fameux plafond de 3 % pour le déficit budgétaire, ne devrait donc pas être interprété de façon trop rigide. Le président de la commission, Jacques Santer, a aussi invité les ministres à tirer parti d'un article du traité qui parle de coordination des politiques fiscales, de change ou salariales. Ce qui pourrait satisfaire les partisans de l'Europe sociale.

Mais ce qui milite le plus en faveur d'une interprétation plus souple des critères de Maastricht, ce sont les embarras qu'éprouve l'Allemagne elle-même à les atteindre. Ces difficultés ont poussé le ministre des Finances allemand à tenter de réévaluer les réserves d'or du pays pour combler un trou de 16 milliards de dollars dans le budget. Theo Waigel a finalement dû reculer face au tollé de la Bundesbank et de l'opinion publique.

Malgré ces conditions favorables, les nouvelles exigences françaises pourraient alimenter la grogne allemande. Dans une grande partie de l'opinion, on considère que les exigences françaises ont déjà signé l'arrêt de mort de l'euro. Quant à l'autorité d'Helmut Kohl, elle est sortie plutôt ébranlée des derniers événements. Dès vendredi, le sommet franco-allemand de Poitiers devrait permettre d'y voir plus clair et peut-être de mettre un peu de chair autour de cette idée d'une «Europe sociale», que personne n'est encore parvenue à définir.

«Nous devons cesser de parler de théologie et commencer à faire des choses dans lesquelles la population réelle verra son intérêt réel», concluait à sa façon Tony Blair à la sortie de la grand-messe socialiste.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 27 Min: 13

Détails, page B 4

INDEX

Annonces..... B 6 Idées..... A 7
Avis publics... B 7 Le monde..... A 5
Culture..... B 8 Les sports..... B 5
Économie..... B 2 Mots croisés... B 7
Éditorial..... A 6 Télévision..... B 7

LES SPORTS

Grande samba-surprise
à Roland-Garros,
page B 5



LE MONDE

Quand la chute
du Big Mac déboussole
les économistes, page A 5



L'ENTREVUE

Bernard Assiniwi,
détective du passé,
page B 1

Marois refuse de retarder la réforme des commissions scolaires

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation Pauline Marois soumettra au conseil des ministres sa recommandation finale concernant le redécoupage géographique des commissions scolaires, d'ici la fin du mois en cours.

Lors de l'allocution que Mme Marois a prononcée hier devant les membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec réunis en congrès à Montréal, celle-ci a précisé que le plan élaboré en la matière serait déposé, antérieurement à sa recommandation au conseil des mi-

nistres, à la table Québec-Commissions scolaires.

Après quoi, «la publication du décret sur les territoires des nouvelles commissions scolaires linguistiques constituera le départ d'une multitude de gestes à effectuer dont le premier sera la constitution des conseils provisoires».

Présidente de la Fédération, Diane Drouin n'a pas tardé à réagir, sur le ton de l'amertume, aux engagements pris par la ministre de l'Éducation. Devant les congressistes, Mme Drouin a fait part de «la déception» qu'éprouve la Fédération qui depuis septembre dernier n'entend parler que de «réformes des structures».

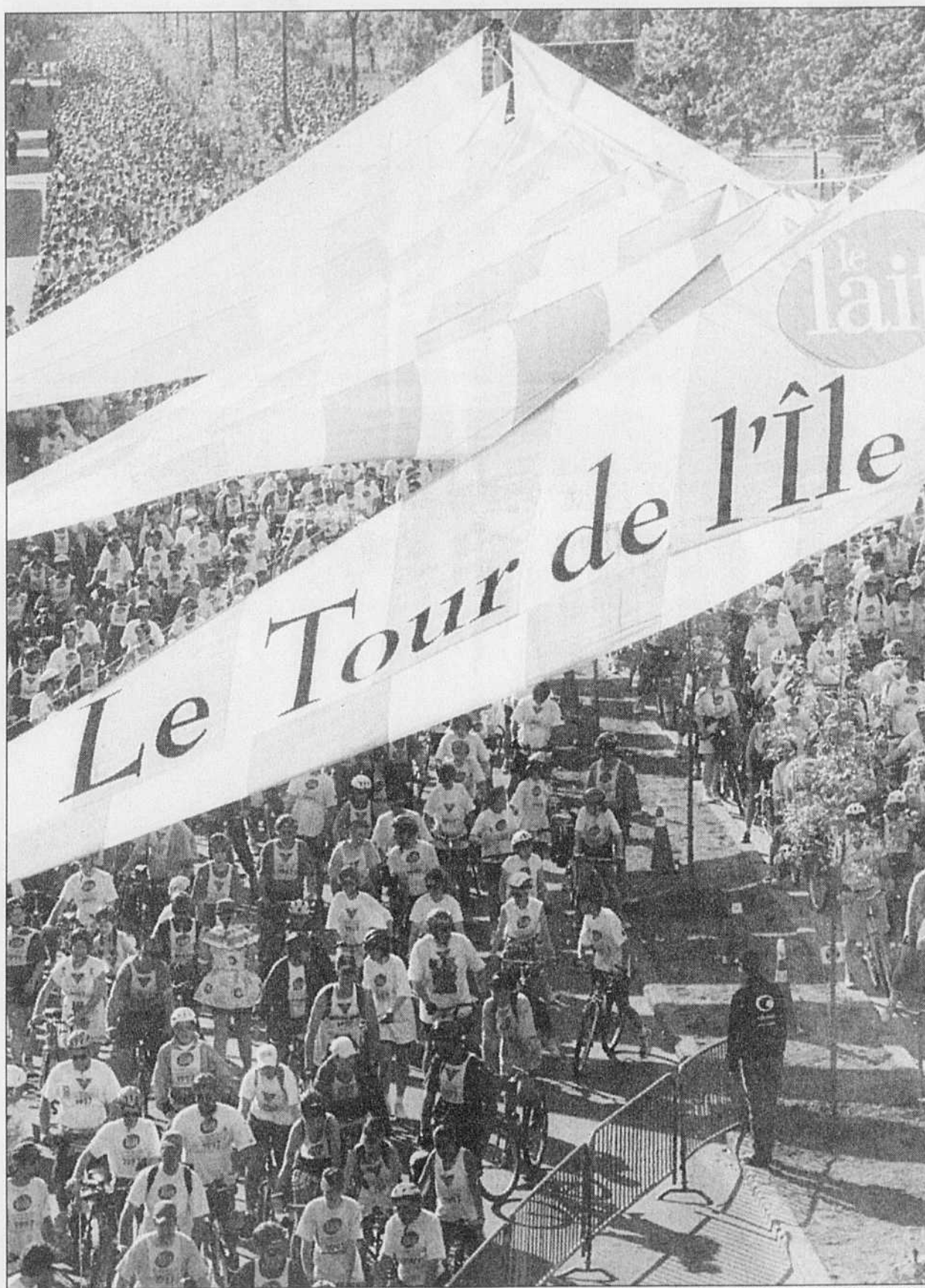
Dans la foulée, Mme Drouin a fait part de ses «sérieuses

réserves quant à la restructuration territoriale.» Elle a qualifié «d'artificiel» le découpage des commissions scolaires en jugeant qu'il collait trop «aux territoires des MRC».

A cet égard, et auparavant, Mme Marois avait souligné: «Je peux vous dire, pour avoir eu l'occasion d'en discuter avec mes principaux collaborateurs au dossier, que dans certaines situations les territoires des MRC n'incluent pas certaines réalités scolaires. Mon orientation dans ces situations sera claire: je ne veux pas que les enfants soient, d'une quelconque façon pénalisés par nos décisions [...] Ce faisant, je le

VOIR PAGE A 8: MAROIS

Sous un soleil de plomb!



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA CRÈME SOLAIRE et la gourde d'eau étaient de mise, hier, pour les 45 000 cyclistes qui ont participé au 13^e Tour de l'Île dans les rues de Montréal. L'événement attire de plus en plus d'étrangers, se réjouit la directrice de l'événement, Suzanne Lareau. On comptait au moins 800 Américains parmi les cyclistes inscrits. Nos informations, page A 3.

Libéraux cherchent alliés

Les troupes de Chrétien savent qu'elles ne peuvent vaincre seules les souverainistes

Les libéraux fédéraux ne cachent pas le plaisir que leur procure la baisse de popularité subie par les souverainistes au cours de l'élection générale de la semaine dernière. On refuse toutefois de crier victoire car la campagne a mis en évidence la complexité de l'échiquier fédéraliste et l'impossibilité, pour les libéraux, de vaincre seuls les souverainistes.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien était heureux, mercredi, de dire qu'il avait obtenu six sièges de plus au Québec alors que le Bloc n'avait obtenu qu'un peu plus de 38 % des votes, la plus faible performance souverainiste depuis 1973. «Le déclin du Bloc me dit que la situation est meilleure qu'avant les élections», disait-il.

L'actuel ministre des Affaires intergouverne-

mentales, Stéphane Dion acquiesce avec prudence. «C'est quand même un bon signe. [...] On a fait un pas dans la bonne direction [mais] il faut se rendre compte qu'on fait face à une idéologie très forte.»

«Personne ne pense que c'est réglé pour de bon», convient un proche conseiller de M. Chrétien. «Il y a encore place pour la vigilance», d'ajouter un autre.

Chacun cherche toutefois les indices favorables. On prend note du fait que le premier ministre Lucien Bouchard dise

VOIR PAGE A 8: ALLIÉS

■ Qui sera le nouveau Capitaine Canada?, page A 3

Raz-de-marée chez les cadres supérieurs du CHUM

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
LE DEVOIR

Le secteur de la santé multiplie les étés torrides dirait-on: le tout nouveau CHUM serait sur le point de «pro-céder à l'abolition de postes» concernant l'ensemble des cadres supérieurs de ses trois entités. La première phase de cette restructuration devrait s'effectuer dès cet été pour être suivie d'une seconde vague de modifications à l'automne.

Voilà les remaniements que la nouvelle directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), Cécile Cléroux, devrait annoncer à la fin du mois après approbation par le conseil d'administration de la nouvelle entité universitaire — laquelle regroupe les trois hôpitaux du centre-ville de la métropole (Saint-Luc, Notre-Dame et Hôtel-Dieu).

«Cette fusion des trois établissements implique une réorganisation nécessaire, explique Cécile Cléroux qui occupe le poste de directrice générale depuis avril dernier. Il y aura un organigramme unifié; sera-t-il la somme des trois organigrammes actuels? Je ne crois pas que nous pourrions additionner comme cela pour créer une nouvelle direction. Mais ce serait mentir que de dire que je ne songe pas à une réduction des effectifs.»

Impossible pour le moment de chiffrer l'ampleur de ce remue-ménage. La directrice explique en être présentement à l'étape de la consultation des personnes directement concernées — il y a 24 cadres supérieurs dans l'ensemble des trois sections «pavillonnaires». La proposition passera ensuite par le conseil d'administration: si elle est entérinée, elle aboutira à la création de «la nouvelle structure supérieure du CHUM».

«Nous donnons vie à une nouvelle organisation, affirme Mme Cléroux, qui estime que la voix de la majorité est en accord avec sa façon d'envisager la fusion. Nous ne sommes pas en train de maintenir en vie les trois autres organisations. Je ne dis pas que nous repartons complètement à zéro, mais je vois ça comme une occasion rêvée de pouvoir créer, presque de toutes pièces, une nouvelle organisation.»

A l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux, on voit d'un très mauvais œil cette philosophie de reconstruction, même si l'on est conscient qu'un



«Ce serait mentir que de dire que je ne songe pas à une réduction des effectifs», dit Cécile Cléroux, directrice générale du CHUM.

VOIR PAGE A 8: CHUM

Controverse sur l'amiante dans le nouveau gouvernement Jospin

LE DEVOIR

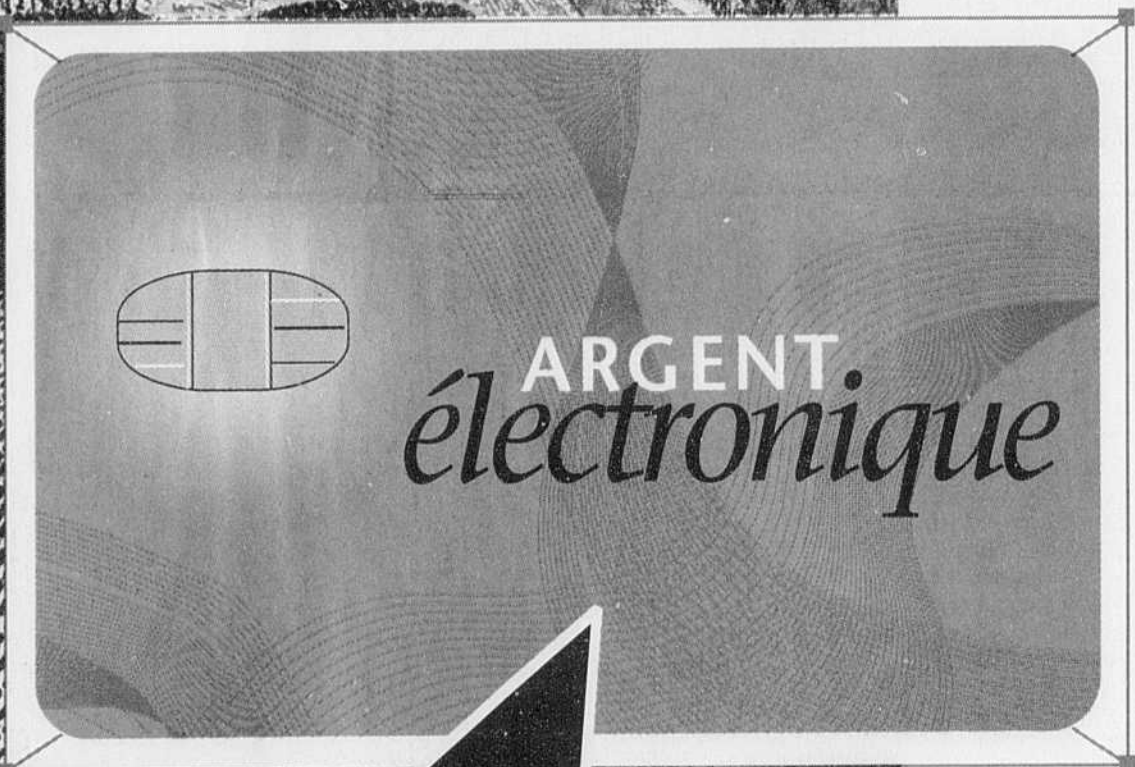
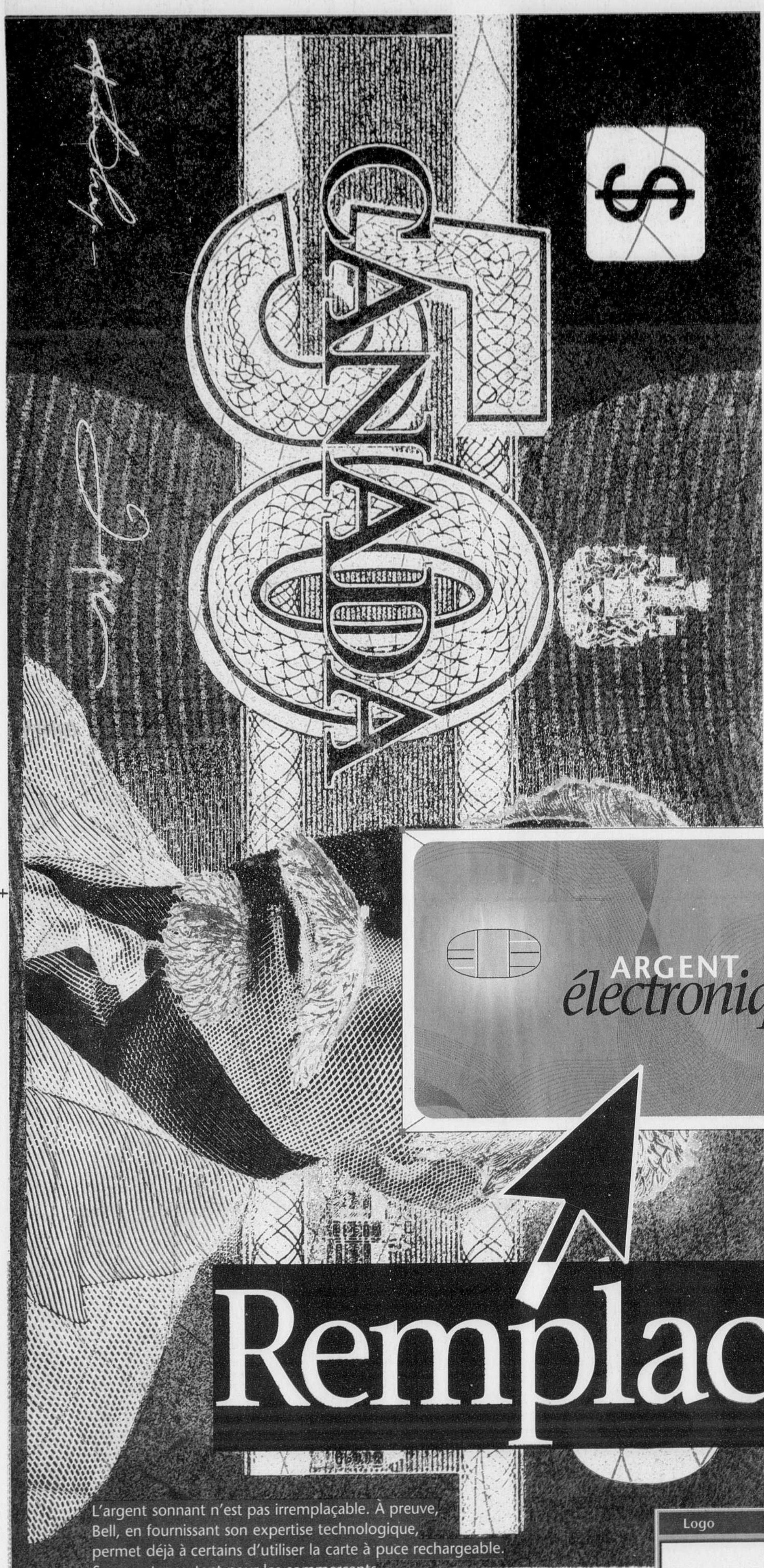
Le Québec aura-t-il, dans le nouveau gouvernement français de Lionel Jospin, une voix «pro-amiante» à même de renverser le chœur d'hostilité à la fameuse fibre, qui avait abouti, l'an dernier, à son bannissement pur et simple dans l'Hexagone?

Sans doute pas. Mais le portefeuille de l'Éducation et de la Recherche a été confié, la semaine dernière, au professeur Claude Allègre de l'Université Paris-VII. Dans la controverse sur l'amiante, M. Allègre s'était distingué en dénonçant, presque seul contre tous, «la psychose irrationnelle» qui s'est emparée selon lui de l'opinion publique française dans le débat sur l'amiante.

Cette question s'était cristallisée notamment sur la présence massive de la «fibre maudite» dans les murs d'un grand campus parisien.

Aujourd'hui, la foudre tombe sur M. Allègre qui se voit pris à partie pour ses prises de positions dans cette affaire.

VOIR PAGE A 8: AMIANTE



Remplacer

L'argent sonnante n'est pas irremplaçable. À preuve, Bell, en fournissant son expertise technologique, permet déjà à certains d'utiliser la carte à puce rechargeable. Ses avantages, tant pour les commerçants que pour les consommateurs, sont nombreux : moins de manipulation d'argent, moins de perte de temps, plus de sécurité. Voilà le genre de chose qui pousse de plus en plus de gens à sélectionner Bell.

www.bell.ca/selectionner



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Qui sera le prochain Capitaine Canada ?

Jean Chrétien désignera mercredi le porte-étendard de l'unité canadienne

Le premier ministre Jean Chrétien doit annoncer mercredi la composition de son prochain conseil des ministres. Au lendemain d'une élection serrée qui a morcelé le pays, il se retrouve confronté à de délicates questions: il lui faut s'assurer d'un équilibre régional entre les ministères et, surtout, désigner le prochain homme fort de l'unité canadienne.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Qui sera le prochain Capitaine Canada? Voilà une des difficiles questions auxquelles le premier ministre Jean Chrétien doit tenter de répondre en formant son nouveau conseil des ministres cette semaine.

Sa victoire à l'arraché de lundi dernier, l'éventualité d'un autre référendum et les demandes de démission qui se multiplient dans les médias l'obligent à chercher un porte-étendard plus crédible que lui.

Deux noms viennent immédiatement en tête: Paul Martin et Pierre Pettigrew. Mais leur retirer leur ministère actuel pour leur confier le dossier de l'unité canadienne n'est peut-être pas la meilleure façon de servir les objectifs du premier ministre.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a séduit les marchés financiers et remis le pays sur ses rails tout en restant populaire, ce qui n'est pas peu dire. Sa performance a permis d'éliminer l'argument souverainiste voulant que le Canada soit un pays en faillite. Soucieux de la réaction des cambistes, M. Martin a indiqué la semaine dernière qu'il espérait conserver son poste actuel. Les seuls remplaçants potentiels sont l'actuel ministre de l'Industrie, John Manley, et le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, deux ministres qui devraient conserver leur titre.

M. Martin ne semble pas, non plus, tenté par l'idée d'avoir à promouvoir la vision constitutionnelle de son chef. Lui qui a défendu l'Accord du lac Meech au point d'y perdre la direction du Parti libéral aux mains de Jean Chrétien a toujours évité, depuis, de se prononcer sur ce dossier. On ignore ce qu'il pense de la stratégie des petits pas, du plan B ou du renvoi devant la Cour suprême du Canada sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance. Cette cause devrait être entendue cet automne.

Stéphane Dion, l'actuel responsable de ces dossiers, a confié au *Devoir* qu'il aimerait rester en poste. «Je veux servir l'unité de mon pays. J'ai l'impression que la meilleure place pour être ministre de l'unité canadienne, c'est aux Affaires intergouvernementales. Si le premier ministre veut en disposer autrement, ce sera sa décision.»

Malgré sa ferveur, M. Dion n'a pas réussi à s'imposer au Québec et ses démarches incessantes, mais solitaires,



Jean Chrétien



Stéphane Dion



Pierre Pettigrew



Paul Martin

pour promouvoir la société distincte n'ont pas porté fruit, comme le montre l'élection du Reform dans l'Ouest.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, est nettement plus populaire et jouit de la confiance de ses homologues provinciaux.

Considéré comme plus pragmatique et modéré, il pourrait piloter le dossier de l'unité canadienne mais on peut se demander s'il est nécessaire de le déplacer pour y parvenir. Depuis qu'il dirige son ministère, il a réussi à conclure avec les provinces une série d'accords sur la formation professionnelle et la prestation fiscale pour enfants que le premier ministre ne cesse de présenter comme des exemples du fédéralisme flexible qu'il préconise.

M. Pettigrew et ses homologues provinciaux tentent actuellement de mieux définir l'union sociale canadienne, un autre projet qui correspond à l'approche défendue par Jean Chrétien. Ce dernier voudra peut-être qu'il poursuive dans cette voie.

Les autres ministres du Québec ne font pas le poids dans ce dossier. On ne met toutefois pas en doute leur pla-

ce au cabinet, sauf peut-être pour Martin Cauchon, qui serait victime de la répartition régionale des postes ministériels.

Dernier arrivé, il pourrait être forcé de céder son poste de secrétaire d'État à un des nouveaux élus de l'extérieur de Montréal.

Le premier ministre pourrait peut-être confier le dossier de l'unité à un ministre de l'extérieur du Québec. Aucun nom ne s'impose cependant. L'actuel ministre de la Justice, Allan Rock, pourrait peut-être tenir son bout mais pas dans l'Ouest où on lui reproche sa loi sur le contrôle des armes à feu. Même s'il demeure en poste, il aura un mot à dire car il devra superviser la défense fédérale dans le cas du renvoi devant la Cour suprême.

M. Rock cache difficilement son désir de quitter un ministère qui lui a donné du fil à retordre. En plus du contrôle des armes à feu, il a dû combattre des membres de son propre caucus pour interdire la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Et c'est sans compter sur la controverse qui a entouré le dossier Airbus et celui de l'extradition de personnes soupçonnées de crimes de guerre nazis.

Équilibre régional

M. Chrétien doit faire connaître la composition de son conseil des ministres mercredi avant de le réunir pour une retraite de deux jours. Son plus gros casse-tête consiste à assurer un équilibre régional entre les ministères. Depuis une semaine, il fait face à une députation réduite dans l'Ouest et dans les Maritimes, sans compter son absence de la Nouvelle-Écosse, et à un contingent imposant en provenance de l'Ontario.

Les ministres de l'Ouest devraient tous conserver leur poste ou connaître des promotions. Le ministre des Pêches, Fred Mifflin, devrait garder le sien par défaut puisqu'il est le seul ministre de l'Atlantique à s'être fait élire.

Le premier ministre n'avait pas prévu changer de ministre de la Défense, confirme un de ses conseillers. La défaite de Doug Young est donc venue brouiller les cartes. Aucun parlementaire n'a sa réputation de dur à cuire, une qualité essentielle pour un ministre qui devra dès la fin de juin faire face au dépôt du rapport de la commission d'enquête sur la mission en Somalie. On ignore qui le remplacera à la Défense mais on cite souvent le nom de Andy Scott, de Fredericton, comme ministre du Nouveau-Brunswick.

M. Chrétien doit aussi remplacer, au pied levé, son ministre de la Santé, David Dingwall, défait dans sa circonscription de Bras d'Or, en Nouvelle-Écosse. Le premier ministre ne manque toutefois pas de candidats de calibre. Deux recrues, l'ancienne ministre ontarienne de la Santé, Elinor Caplan, et le docteur Carolyn Bennett, sont sur les rangs, comme la députée vancouveroise Hedy Fry et l'ancien ministre David Collette. Un sénateur représenterait la Nouvelle-Écosse au cabinet.

EN BREF

Décès de Jean-Pierre Houle

(Le Devoir) — L'ex-journaliste du *Devoir* dans les années quarante, Jean-Pierre Houle, est décédé tout récemment, à l'âge de 80 ans. Il s'était particulièrement signalé comme critique littéraire du journal. Professeur d'histoire à l'Université de Montréal, aux collèges Stanislas et Sainte-Marie, il participait aussi à plusieurs émissions de Radio-Canada et sur les ondes de la radio privée. Il fut notamment l'un des artisans du célèbre Radio-Collège.



Jean-Pierre Houle

Avocat, il fut conseiller juridique auprès de la Commission des réclamations de guerre. Il dirigea la division des relations internationales à la Commission des transports aériens où il négocia pour le Canada plusieurs ententes bilatérales. Il fut aussi le représentant du Canada au comité juridique de l'OACI et dirigea la délégation canadienne auprès de l'Organisation. Enfin, il a été juge à la Commission d'appel de l'Immigration où il siégeait à titre de vice-président. Lui survivent sa femme, Claire, née Hurteau, et ses trois fils André, Robert et Francis.

Ça se gâte à la STCUM

(PC) — Les employés des services d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), membres du Syndicat du transport de Montréal, se sont prononcés dans une proportion de 97 % en faveur du plan d'action proposé par la Fédération des employés du secteur public de la CSN, hier, en assemblée générale à Montréal. Dans le cadre de ce plan d'action, divers moyens de pression sont prévus, y compris la possibilité de journées de débrayage pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée. Le Syndicat du transport de Montréal est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La chanson française en deuil

Paris (AP) — «Avec la disparition de Jacques Canetti, la culture française perd un incomparable découvreur de talents et un amoureux de la chanson française», a déclaré hier le ministre de la Culture et de la Communication Catherine Trautmann, après l'annonce de la mort, à l'âge de 88 ans, de l'éditeur de musique qui accompagna la carrière de Piaf, Brassens, Brel et Gainsbourg. «En 60 ans de métier, il a joué un rôle essentiel dans la construction de la carrière des plus grands artistes [...], homme de radio, de disques, de spectacle vivant curieux de tout, éclectique comme le montre son intérêt pour le jazz et la musique classique» ajoute le ministre. «De Radio Cité aux Trois Baudets, il a su anticiper le goût du public, aider et conseiller les jeunes artistes [...].»

Sous un soleil de plomb

45 000 cyclistes participent au 13^e Tour de l'Île

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

La crème solaire et la gourde d'eau étaient de mise, hier, pour les 45 000 vaillants cyclistes qui ont participé à la 13^e édition du Tour de l'Île dans les rues de Montréal.

Vingt-huit degrés, soleil de plomb, ciel parfait: pour la quatrième année consécutive, les cyclistes ont eu droit à un temps superbe.

Les premiers participants ont pris le départ à 7h30, au parc Jarry. Les derniers à partir l'ont fait à 11h30. Afin d'éviter les embouteillages, les organisateurs ont choisi ainsi d'étaler les heures de départ. Les premiers au fil d'arrivée, les participants au «tour express» sont arrivés peu après 9h. Les derniers ont fini vers 17h.

Les cyclistes avaient à parcourir un trajet de 67 kilomètres au cours duquel ils traversaient successivement Saint-Laurent, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, LaSalle, Verdun et le centre-ville de Montréal.

La directrice générale du Tour de l'Île, Suzanne Lareau, a souligné hier que l'événement attirait de plus en plus d'étrangers. Si la moitié des participants habite à Montréal ou dans sa banlieue, plus de 20 % des cyclistes

proviennent de l'extérieur de la région. Et environ 4 % des inscrits sont des touristes étrangers. «Nous avons cette année au moins 800 Américains et 800 Ontariens parmi les cyclistes inscrits. L'événement est de plus en plus connu à l'extérieur du Québec», se réjouit Mme Lareau.

«Nous avons mené une opération de presse à New York et cela a porté fruits. L'année prochaine, nous entendons collaborer davantage avec des hôtels montréalais afin de développer des forfaits cyclistes pour le Tour de l'Île et nos autres randonnées.»

Cette année encore, le Tour de l'Île a dû refuser 5000 inscriptions. «Nous avons la logistique pour accueillir beaucoup plus de participants. Mais nous avons fixé la limite à 45 000. Nous avons une bonne entente avec les automobilistes montréalais. Mais il ne faut pas tirer l'élastique trop fort! C'est une question de mathématiques des fluides!», estime Suzanne Lareau.

Comme chaque année, quelques accrochages ont marqué la randonnée. On ne signalait toutefois pas de blessures majeures.

Plus de 4500 bénévoles veillaient à la sécurité et au ravitaillement des courageux cyclistes.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Faire le tour de l'île avec papa c'est bien joli, mais encore faut-il ne pas perdre les pédales!

Une centaine de techniciens sont visés

Lock-out probable à l'École Polytechnique

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La direction de l'École Polytechnique s'apprête à imposer cette semaine un lock-out visant les techniciens membres de l'Association du personnel de l'École Polytechnique, un syndicat rattaché à la CEQ.

Président de cette unité, François Morin s'attend à ce que la direction de cette institution prononce le lock-out pour le 11 juin. Il serait même probable qu'il soit imposé le 10 juin, soit demain.

Chose certaine, ainsi qu'en font foi les documents fournis, le lock-out a été minutieusement préparé par la direction. Sous la rubrique *Enjeux*, ceux du lock-out évidemment, les acteurs de la partie patronale soulignent: «Si rien n'est fait, ce geste [le lock-out] provoquera une perception négative de l'Éco-

le par l'ensemble du personnel. Par contre, l'École peut minimiser l'impact négatif de sa décision et même tourner à son avantage en utilisant une stratégie de communication efficace.»

Cette stratégie sera efficace à la condition que l'on «désigne rapidement un seul et unique porte-parole clairement identifié auprès des publics», que l'on «mette sur papier la position de l'École» notamment dans un contexte de compressions budgétaires, que l'on prépare un communiqué où «la première personne du pluriel sera largement utilisée afin de rendre le lecteur complice», et autres.

D'après les explications fournies par M. Morin, le principal point en litige a trait aux conditions salariales que la direction souhaite obtenir pour les trois prochaines années. Ce syndicat rassemble une centaine de personnes.

Le Canada indispose les pays membres du Traité sur l'Antarctique

Ottawa tarde à ratifier le Protocole sur l'environnement

PRESSE CANADIENNE

Les pays membres du Traité sur l'Antarctique pressent le Canada de ratifier au plus vite le Protocole sur la protection de l'environnement qu'il a pourtant signé en 1991 à Madrid.

Les 26 États membres à part entière — hormis le Japon, qui doit le faire d'ici la fin de l'été — ont tous ratifié ce protocole dont l'objectif est de limiter toute forme de pollution pouvant détruire les fragiles écosystèmes de l'Antarctique.

Bien que le Canada n'ait jamais organisé aucune expédition dans la zone polaire australe, il a toutefois adhéré à titre de membre non votant, en 1988, au Traité de l'Antarctique, un accord remontant à 1961 et favorisant la coopération internationale plutôt que les revendications territoriales au pôle Sud.

Or, l'indolence d'Ottawa à l'heure de déplaire à ses co-signataires parce que la plus importante société d'écotourisme en Antarctique, Marine Expeditions, est canadienne et que ses activités constituent une menace pour l'environnement.

Au cours de la saison 1996-97, quelque 3200 touristes ont effectué une croisière en Antarctique sur l'un des cinq bateaux de la société torontoise qui mouillent dans le port d'Ushuaia, en Argentine. La clientèle est à 70 % américaine.

En 1994, Marine Expeditions a demandé à une firme indépendante d'effectuer une étude d'impact environnemental. «Elle a conclu que nos activités n'avaient qu'un impact mineur ou éphémère», affirme le vice-président, Patrick Shaw.

Et depuis l'an dernier, Marine Expeditions examine avec d'autres entreprises d'écotourisme polaire les effets cumulatifs de l'industrie sur l'environnement. Ce projet devrait durer encore six mois.

Malgré le bon dossier environnemental de ces compagnies, Fred Roots, du ministère de l'Environnement, indique que des pays membres du Traité sur l'Antarctique, comme les États-Unis et la Russie, désirent voir le protocole prendre le pas sur l'autoréglementation de l'industrie.

Le ministère des Affaires étrangères a laissé entendre que le Canada était soucieux de ratifier l'accord, mais a refusé de donner des dates précises.



NOUVEAUTÉ

LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS - CGA

176 pages, 15 \$

Marc-André Lapointe

L'objectif du présent manuel est de démythifier les techniques et les instruments financiers utiles à la gestion des risques financiers.

Le manuel permettra au lecteur d'acquiescer des connaissances pratiques en matière d'instruments financiers et de gestion des risques financiers. Il s'adresse donc à tout gestionnaire et à tout consultant œuvrant dans le domaine de la finance d'entreprise. De plus, une place privilégiée est accordée à la PME.

Enfin, pour que le lecteur puisse se retrouver plus facilement, nous utiliserons la terminologie anglaise après avoir donné la terminologie en français; cela parce que, dans la pratique, les termes en anglais sont plus souvent utilisés.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

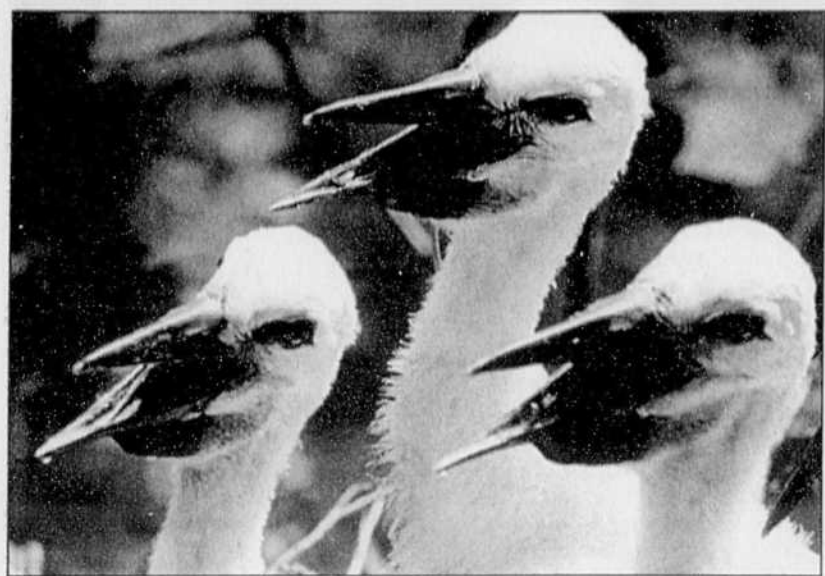
Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: <http://www.guerin.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

Sous surveillance



STEFFEN SCHMIDT REUTERS

DANS LEUR NID du zoo de Munich, trois bébés cigognes ouvrent le bec en espérant quelque nourriture. Les visiteurs peuvent aisément surveiller les petits (et les déranger ?) car le nid ne se trouve qu'à trois mètres de la zone réservée au public.

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent est créé

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre québécois de l'Environnement et de la Faune David Cliche a annoncé l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, hier, dans le cadre de la Journée internationale des océans.

Cette loi vise à rehausser la protection des écosystèmes du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent. Elle crée un parc marin concretisant ainsi une entente fédérale-provin-

ciale, signée en 1990, dont l'élément majeur prévoit que Québec demeure propriétaire du fonds marin et des ressources du sol et du sous-sol qu'il détient et que le fédéral continue d'exercer ses compétences, notamment en matière de navigation et de pêcheries.

L'adoption de la loi marque l'aboutissement d'une dizaine d'années d'efforts de concertation avec le milieu pour garantir la protection et la mise en valeur d'un joyau du patrimoine naturel québécois, a estimé M. Cliche par voie de communiqué.

Le vol d'identité sera la fraude par excellence du XXI^e siècle

En cette ère informatisée, les fraudeurs n'ont besoin que de quelques informations sur chaque individu

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Selon les experts en protection de la vie privée, en transactions bancaires et en technologie, des centaines de Canadiens sont aux prises depuis quelque temps avec un type de fraude insidieuse: le vol d'identité.

«En termes d'opérations frauduleuses, ce sera probablement une industrie à fort potentiel de croissance au XXI^e siècle», a indiqué Ann Cavoukian, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée de l'Ontario.

L'inconvénient de l'ère informatisée dans laquelle nous vivons, c'est que les gens se rencontrent de moins en moins pour effectuer leurs transactions. Les escrocs n'ont besoin que de quelques informations essentielles sur chaque individu.

Ils utilisent ensuite ces informations pour obtenir des cartes de crédit, des passeports, une identité auprès du gouvernement, des prestations sociales et des prêts — modifiant même parfois l'adresse de la victime afin d'acheminer le butin escroqué.

«Ils peuvent détruire votre réputation de solvabilité», dit Paul Faccioli, de l'Association des banquiers canadiens.

«Les gens n'ont aucune idée de ce qui se passe jusqu'au moment où ils reçoivent des factures ou un coup de téléphone d'une personne qui leur demande à quel moment ils prévoient payer un montant dont ils n'ont jamais entendu parler. Nous sommes tous exposés à ce genre de situation.»

La Commission à la protection de la vie privée de l'Ontario prévoit de publier ce mois-ci un document pour expliquer aux gens comment ils peuvent protéger leur identité.

«Il faut parfois des mois et même des années avant de mettre la fraude au jour, et les gens se sentent souvent très vulnérables, car ils ne s'en rendent compte que lorsque la partie est engagée depuis quelque temps.»

Les voleurs puisent parfois leurs informations dans les banques de données ou volent des dossiers personnels. Ils trouvent souvent ce qu'ils cherchent dans les ouvrages de référence des bibliothèques publiques, ou dans les poubelles des compagnies de location de voitures, explique l'enquêteur Walter Turczyn, de la section des fraudes économiques de la Police de Toronto.

**Les voleurs
puisent parfois
leurs
informations
dans
les banques
de données...
ou les poubelles
des compagnies
de location de
voitures**

Le service d'informations financières Equifax s'apprête à lancer un nouveau système pour aider ses clients à confirmer l'identité des gens qui font une demande de crédit. Le système peut cependant être déjoué, surtout si le fraudeur connaît certaines informations essentielles concernant sa victime et peut répondre correctement à toutes les questions.

«Les fraudeurs ont beaucoup d'imagination», dit Marg Arland, vice-présidente du marketing pour Equifax. «Ils trouvent constamment de nouvelles échappatoires pour vaincre le système.»

Equifax reçoit jusqu'à 150 appels par semaine seulement de gens de la région de Toronto qui sont victimes de vols d'identité.

Selon les spécialistes, les gens devraient éviter de donner trop facilement des renseignements personnels, surtout lorsqu'il s'agit de cartes de crédit, de cartes bancaires et de numéros d'assurance sociale.

Et les utilisateurs d'Internet devraient s'assurer que les informations qu'ils transmettent se retrouvent en lieu sûr, dit Mme Cavoukian. «J'ai l'impression que ce genre de fraude ne fait que commencer.»

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

RESTRUCTURATION
DU MARCHÉ
DE L'ÉLECTRICITÉ
ET ÉVALUATION D'IMPACTS
AU QUÉBEC

UQAM
Le 12 juin
Françoise Mondor: (514) 990-2193

Du ministère des Ressources naturelles, Jean-Pierre Pellegrin traitera du contexte régional et international des politiques énergétiques du Québec; Pierre Dunsky, du Centre Hélio, s'intéressera au marché énergétique de l'avenir et Michel Bouchard, professeur, exposera les mécanismes et les méthodologies d'évaluation d'impacts dans le cadre de la restructuration du marché.

LE DROIT D'AUTEUR:
MOUTURE 1997

Hôtel Intercontinental
Le 13 juin
Ghislain Roussel: (514) 845-3726

L'association littéraire et artistique canadienne (ALAI) vous invite à un colloque sur les dernières modifications à la législation canadienne du droit d'auteur. Dispositions traitant des droits des artistes interprètes et des producteurs d'enregistrement sonores, droit de location commerciale, redevance sur cassettes vierges, gestion collective des droits d'auteur, exceptions à ces droits seront au programme du jour.

LES CADRANS SOLAIRES

Université du Québec à Chicoutimi
Le 14 juin 1997
André E. Bouchard: (514) 341-3997

Les amateurs et les gnomonistes sont invités à participer à une série de discussions agrémentées de diapositives, de dessins, de photos, de maquettes et de cadrans solaires. Les participants discuteront du développement du Site Web de la Commission sur Internet et des autres ressources disponibles pour les cadrans amateurs ou professionnels. Une visite commentée du cadran solaire du Vieux Port de Chicoutimi complètera cette rencontre.

LES PROPOSITIONS
DU RAPPORT
DE LA COMMISSION
ROYALE D'ENQUÊTE
SUR LES PEUPLES
AUTOCHTONES:
IMPLICATION POUR
LE QUÉBEC

Université de Sherbrooke
Du 1^{er} au 3 juillet
Renseignements: (819) 821-7600

Ce colloque, ouvert au public présentera, à la manière de cours, cinq communications de trois heures chacune. Des enseignants et experts des questions autochtones y traiteront tour à tour des propositions de changement social; de la réécriture de l'histoire des relations entre Autochtones et Canadiens; du projet de souveraineté du Québec; des nationalismes québécois et autochtone et d'une analyse du rapport précité.

Pour joindre l'auteur:
iquentin@sim.qc.ca

De quoi fermer
la boîte
des concurrents.

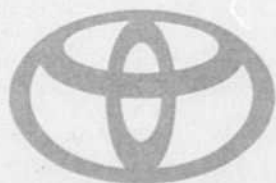
Tercel CE plus
209 \$ par mois/
location
48 mois*

0 \$ COMPTANT
transport et préparation inclus



* Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc. Valable pour les modèles 1997 Tercel CE Plus AC51LM-CA, neufs, loués et livrés avant le 30 juin 1997. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Premier versement de 238,19 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 76 \$/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Modèle pour fin d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE
Toyota Dacia
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Sorel Lexus Toyota
634-7171

LACROIX
Lacrosse Toyota
562-6662

LAVAL
Chaudière Toyota
687-2634

LAVAL
Vermont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Alia Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houli Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota PIA UK
329-9999

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
438-1255

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Blainville Toyota
435-3695

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8393

STE-AGATHE
Ste-Agathe
326-1044

STE-TERESE
Blainville Toyota
435-3695

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

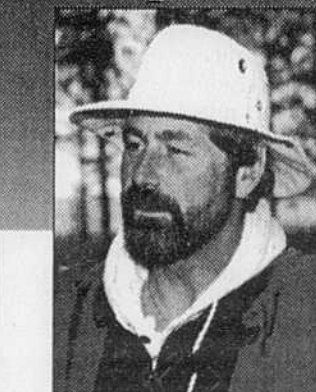
THURSO
Auger Frère
985-2218

THURSO
Auger Frère
985-2218

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT!

Tilley Endurables
1050, ave. Laurier ouest
272-7791

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT
UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249



**Votre père mérite
ce qu'il y a
de mieux...
un chapeau Tilley**

Le chapeau Tilley confortable est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure, protège contre les rayons UV, s'attache, flotte et ne rétrécit pas (lavable à la machine). Il est protégé par une assurance feu-vandalisme. De plus, il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.

LE DEVOIR

LE MONDE

LETTRE DE CHINE

Barbares à Pékin

La colonie étrangère à Pékin a traditionnellement eu, comme dans d'autres pays plutôt fermés, un statut s'apparentant quelque peu à l'apartheid de luxe. Longtemps, les journalistes, diplomates, étudiants ou hommes d'affaires venant d'ailleurs étaient presque considérés comme des extraterrestres. Mais avec la modernisation et le parti pris capitaliste, les choses changent... lentement.

Pékin — La colonie étrangère à Pékin compte environ 40 000 personnes. Les non-Chinois ne sont donc plus tout à fait les objets de curiosité qu'ils étaient dans la capitale il y a quelques décennies. Pourtant, être étranger à Pékin reste une expérience à nulle autre pareille.

Qu'il soit diplomate, homme d'affaires, journaliste ou étudiant, l'étranger bénéficie — ou pâtît, c'est selon — d'un statut bien particulier. Dans un pays longtemps refermé sur lui-même, les relations avec l'extérieur ne vont pas de soi. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur l'histoire de la Chine et du commerce qu'elle a entretenu, parfois de gré, mais le plus souvent de force, avec le monde qui l'entoure.

Depuis les premiers missionnaires européens qui ont voulu la convertir jusqu'aux multinationales qui veulent s'y enrichir, la Chine a toujours cherché à maintenir à distance ceux qu'elle considère plus ou moins comme des barbares. Au sens classique du terme, comme l'étaient pour les Grecs et les Romains les populations hors de leur empire.

«*Lao Wai*» — littéralement «vieux de l'extérieur» — est en mandarin l'expression légèrement péjorative qui désigne les étrangers.

Mais les Pékinois, maintenant habitués à côtoyer ou même à fréquenter des étrangers, se gardent bien de l'utiliser en leur présence.

Lorsqu'on croise sur un trottoir un enfant qui, à votre vue, se tient les côtes de rire en s'exclamant «*Lao wai! Lao wai!*» — c'est arrivé —, on est pris d'un urgent besoin de se regarder dans un miroir pour voir ce qui peut bien provoquer son hilarité. Les Pékinois vous expliquent alors, un peu embarrassés, que l'enfant est sans doute de la campagne et qu'il vient probablement de voir son premier étranger. Et qu'il nous trouve irrésistiblement comique. Ou bizarre. Ou franchement grotesque.

Bien que l'étranger ne rencontre généralement pas d'hostilité en Chine — au pire, les Chinois lui manifestent une sorte d'intérêt amusé — il peut difficilement oublier sa condition. Le système chinois de «gestion» des étrangers, fait de restrictions et de privilèges, est là pour la lui rappeler si l'envie lui venait de se prendre pour un autochtone.

Son lieu de résidence se trouve, pour la grande majorité des cas, dans des ensembles réservés aux étrangers, qui, soit dit en passant, offrent beaucoup plus de confort

que les immeubles dits «chinois». Aux entrées de ces ensembles clôturés, de jeunes soldats sont en faction en permanence pour vérifier les laissez-passer des Chinois autorisés à y travailler. Ces aimables plantons pratiquent ce que l'on pourrait appeler une surveillance de «délit de faciès». Les visages non chinois circulent à leur guise.

Les Chinois, par contre, doivent montrer leur permis pour entrer dans le périmètre. Et comme les Chinois trouvent que les étrangers, occi-

dentaux en particulier, ont de longs nez — «*long nez*» est en chinois un autre des sobriquets des étrangers —, dans le jargon des expatriés de Pékin, on surnomme ces factionnaires les «mesureurs de nez»: d'un rapide coup d'oeil, ils vous jaugent l'organe olfactif de tout un chacun. Les cas limite ou équivoques sont priés d'exhiber leur passeport.

Pour les voitures, c'est plus simple: les plaques d'immatriculation — noires pour les étrangers, bleues pour les Chinois — permettent de faire facilement le tri. Évidemment, si un étranger invite chez lui un Chinois, il doit aller le chercher à l'entrée pour que le factionnaire le laisse passer.

Cela entraîne parfois des situations désagréables: vous achetez un appareil ménager dans un grand magasin pékinois. On vous promet l'installation et la livraison gratuite dès le lendemain matin. Quand en fin d'après-midi, le lendemain, vous n'avez toujours pas vu arriver votre appareil, vous commencez à pester contre l'inefficacité chinoise. Pour tout à coup vous rendre compte que le livreur était bien là, à l'heure dite, mais qu'il ne pouvait pas pénétrer dans la «zone interdite» tant que vous n'étiez pas venu l'accueillir auprès du cerbère en faction.

On peut considérer que ce système ne présente que des désagréments mineurs pour les étrangers et qu'il est tout compte fait plus discriminatoire à l'endroit des Chinois que des étrangers. Il est certainement issu d'une longue tradition chinoise de ségrégation nationale destinée à empêcher l'établissement de relations entre Chinois et non-Chinois. Cela fait à peine cinq ans que la Chine a aboli la double monnaie — l'une pour les Chinois, l'autre pour les étrangers — et qu'elle a ouvert aux Chinois les «Magasins de l'amitié», ces grands magasins à rayons que l'on trouve dans la plupart des grandes villes chinoises et qui étaient autrefois strictement réservés aux étrangers. Les touristes de passage y faisaient leurs provisions de souvenirs de voyage et les expatriés y achetaient des produits introuvables ailleurs.

Il arrive encore, mais de plus en plus rarement, que dans un restaurant, on vous installe très aimablement dans une pièce pour vous tout seul, à l'écart des clients chinois. Jusqu'à très récemment, les dirigeants chinois n'appréciaient guère les étrangers doués pour les langues qui possédaient un peu trop bien le mandarin. Sans aller jusqu'à l'extrême rigueur qui a frappé un émissaire de la East India Company, au XVIII^e siècle, condamné à trois ans de prison pour avoir, entre autres chefs d'accusation, appris le chinois, le ministère des Affaires étrangères chinois avait exigé que les correspondants de presse de l'agence Reuter ne parlent pas chinois. Cela se passait dans les années 60.

A présent, les Chinois voient d'un oeil beaucoup plus favorable l'apprentissage de leur langue par les étrangers et ils l'encouragent même. Parallèlement, l'enseignement de l'anglais est devenu courant dans les écoles chinoises et les échanges imprévisibles entre Chinois et étrangers dans la rue ou dans les magasins ne sont plus mal vus.

Les lieux et les occasions d'échange se multiplient. Des bars et des restaurants de style occidental ont été autorisés à ouvrir à Pékin. On y boit de la bière anglaise ou australienne. La musique est nord-américaine. Les expatriés forment la majorité de la clientèle, mais les jeunes Chinois y viennent aussi frayer un peu avec les barbares.



Sylviane
Tramier

♦ ♦ ♦

«*Lao Wai*» — littéralement «vieux de l'extérieur» — est en mandarin l'expression légèrement péjorative qui désigne les étrangers.

Mais les Pékinois, maintenant habitués à côtoyer ou même à fréquenter des étrangers, se gardent bien de l'utiliser en leur présence.

Lorsqu'on croise sur un trottoir un enfant qui, à votre vue, se tient les côtes de rire en s'exclamant «*Lao wai! Lao wai!*» — c'est arrivé —, on est pris d'un urgent besoin de se regarder dans un miroir pour voir ce qui peut bien provoquer son hilarité. Les Pékinois vous expliquent alors, un peu embarrassés, que l'enfant est sans doute de la campagne et qu'il vient probablement de voir son premier étranger. Et qu'il nous trouve irrésistiblement comique. Ou bizarre. Ou franchement grotesque.

Bien que l'étranger ne rencontre généralement pas d'hostilité en Chine — au pire, les Chinois lui manifestent une sorte d'intérêt amusé — il peut difficilement oublier sa condition. Le système chinois de «gestion» des étrangers, fait de restrictions et de privilèges, est là pour la lui rappeler si l'envie lui venait de se prendre pour un autochtone.

Son lieu de résidence se trouve, pour la grande majorité des cas, dans des ensembles réservés aux étrangers, qui, soit dit en passant, offrent beaucoup plus de confort

que les immeubles dits «chinois». Aux entrées de ces ensembles clôturés, de jeunes soldats sont en faction en permanence pour vérifier les laissez-passer des Chinois autorisés à y travailler. Ces aimables plantons pratiquent ce que l'on pourrait appeler une surveillance de «délit de faciès». Les visages non chinois circulent à leur guise.

Les Chinois, par contre, doivent montrer leur permis pour entrer dans le périmètre. Et comme les Chinois trouvent que les étrangers, occi-

dentaux en particulier, ont de longs nez — «*long nez*» est en chinois un autre des sobriquets des étrangers —, dans le jargon des expatriés de Pékin, on surnomme ces factionnaires les «mesureurs de nez»: d'un rapide coup d'oeil, ils vous jaugent l'organe olfactif de tout un chacun. Les cas limite ou équivoques sont priés d'exhiber leur passeport.

Pour les voitures, c'est plus simple: les plaques d'immatriculation — noires pour les étrangers, bleues pour les Chinois — permettent de faire facilement le tri. Évidemment, si un étranger invite chez lui un Chinois, il doit aller le chercher à l'entrée pour que le factionnaire le laisse passer.

Cela entraîne parfois des situations désagréables: vous achetez un appareil ménager dans un grand magasin pékinois. On vous promet l'installation et la livraison gratuite dès le lendemain matin. Quand en fin d'après-midi, le lendemain, vous n'avez toujours pas vu arriver votre appareil, vous commencez à pester contre l'inefficacité chinoise. Pour tout à coup vous rendre compte que le livreur était bien là, à l'heure dite, mais qu'il ne pouvait pas pénétrer dans la «zone interdite» tant que vous n'étiez pas venu l'accueillir auprès du cerbère en faction.

On peut considérer que ce système ne présente que des désagréments mineurs pour les étrangers et qu'il est tout compte fait plus discriminatoire à l'endroit des Chinois que des étrangers. Il est certainement issu d'une longue tradition chinoise de ségrégation nationale destinée à empêcher l'établissement de relations entre Chinois et non-Chinois. Cela fait à peine cinq ans que la Chine a aboli la double monnaie — l'une pour les Chinois, l'autre pour les étrangers — et qu'elle a ouvert aux Chinois les «Magasins de l'amitié», ces grands magasins à rayons que l'on trouve dans la plupart des grandes villes chinoises et qui étaient autrefois strictement réservés aux étrangers. Les touristes de passage y faisaient leurs provisions de souvenirs de voyage et les expatriés y achetaient des produits introuvables ailleurs.

Il arrive encore, mais de plus en plus rarement, que dans un restaurant, on vous installe très aimablement dans une pièce pour vous tout seul, à l'écart des clients chinois. Jusqu'à très récemment, les dirigeants chinois n'appréciaient guère les étrangers doués pour les langues qui possédaient un peu trop bien le mandarin. Sans aller jusqu'à l'extrême rigueur qui a frappé un émissaire de la East India Company, au XVIII^e siècle, condamné à trois ans de prison pour avoir, entre autres chefs d'accusation, appris le chinois, le ministère des Affaires étrangères chinois avait exigé que les correspondants de presse de l'agence Reuter ne parlent pas chinois. Cela se passait dans les années 60.

A présent, les Chinois voient d'un oeil beaucoup plus favorable l'apprentissage de leur langue par les étrangers et ils l'encouragent même. Parallèlement, l'enseignement de l'anglais est devenu courant dans les écoles chinoises et les échanges imprévisibles entre Chinois et étrangers dans la rue ou dans les magasins ne sont plus mal vus.

Les lieux et les occasions d'échange se multiplient. Des bars et des restaurants de style occidental ont été autorisés à ouvrir à Pékin. On y boit de la bière anglaise ou australienne. La musique est nord-américaine. Les expatriés forment la majorité de la clientèle, mais les jeunes Chinois y viennent aussi frayer un peu avec les barbares.

À Cracovie, dans son ancien diocèse

Le pape «chez lui»

Un million et demi de personnes acclament le souverain pontife

Le pape Jean-Paul II a retrouvé, pour un moment, l'ambiance de son premier voyage polonais de 1979, alors qu'il a connu un immense triomphe à Cracovie, l'archidiocèse où il avait officié avant de devenir souverain pontife. Une foule aussi impressionnante que celle d'il y a 18 ans l'a accueilli dans l'ancienne ville royale du sud, faisant mentir ceux qui croyaient son étoile ternie.

MICHEL VIATTEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Cracovie — Une foule enthousiaste et recueillie d'un million et demi de personnes, selon la police, a acclamé Jean-Paul II, hier à Cracovie, où le drapeau du Vatican flottait sur la plus haute tour du château royal.

Le pape, qui a été évêque et archevêque de l'ancienne capitale royale polonaise, y avait reçu un accueil plus chaleureux encore que lors des étapes précédentes de son pèlerinage. La population de la ville avait plus que doublé en l'espace d'une nuit, le trafic automobile a été totalement bloqué par la police et les principales artères de la cité transformées en fleuves humains.

Le sud-est de la Pologne, dont Cracovie est la ville principale, est plus catholique et conservateur que le reste du pays: c'est ici que Lech Walesa avait obtenu plus de voix que l'ex-communiste Aleksander Kwasniewski aux présidentielles de 1995, et que la majorité des gens ont voté «non» au référendum constitutionnel du 25 mai dernier.

La mer de drapeaux du Vatican et de Solidarité, de banderoles saluant le pape («*Saint-Père, nous t'aimons*») ou la Vierge («*Immaculée triomphera*») a été parcourue par un grand tressaillement sur l'immense esplanade de Blonia lorsque la «papamobile» est apparue pour conduire le souverain pontife vers un grand autel blanc et jaune, dont l'architecture rappelait un soleil levant derrière une grande croix.

Des dizaines d'universitaires portant de lourdes chaînes d'argent sur des capes d'hermine et d'épaisses toges rouges ont oublié leur âge vénérable et la chaleur accablante pour s'installer sur leurs bancs de bois. Plusieurs pèlerins, y compris des jeunes, ont essuyé furtivement des larmes.

Les Cracoviens avaient des raisons particulières pour être comblés ce dimanche: Jean-Paul II était venu canoniser la reine Hedvig, fondatrice de l'Université Jagellonne, fierté de leur ville.

Leurs applaudissements ont interrompu l'homélie du pape à plusieurs reprises, mais ils ont été les plus forts lorsque Jean-Paul II a qualifié Cracovie de «*ma ville bien-aimée*».

L'éloge d'Hedvig, belle et pieuse descendante d'une princesse bosniaque et de Louis d'Anjou, roi de Hongrie, lui a offert l'occasion de reprendre le thème européen, lancé déjà mardi dernier à Gniezno, où il avait rencontré sept chefs d'Etat de la région.

Hedvig avait épousé le prince lituanien Ladislas Jagellon et leur mariage en 1386 avait scellé l'union du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lituanie, ce dernier

pays païen du continent devenant du même coup catholique.

Aussi, le pape a-t-il souligné qu'à partir de ce moment, la vocation de l'Europe avait été de «conduire l'évangélisation des autres continents».

Dans un message adressé le même jour aux évêques polonais, il leur a demandé de porter dans l'Europe la foi de leur pays: «*L'Eglise de Pologne peut offrir à une Europe en cours d'intégration son attachement à la foi, ses coutumes inspirées de sentiments religieux, l'effort pastoral de ses prêtres et de ses évêques et probablement beaucoup d'autres valeurs qui pourraient faire de l'Europe un organisme vibrant non seulement de la force de son économie, mais aussi de la richesse de sa vie spirituelle*», y déclare Jean-Paul II.

Dans l'après-midi, alors que le souverain pontife allait rencontrer les universitaires à l'occasion du sixième centenaire de la faculté de théologie, des dizaines de milliers de fidèles pique-niquaient sur les bords de la Vistule, les petits drapeaux du Vatican et les portraits du pape ornant toujours les sacs à dos des jeunes et les poussettes d'enfant.

Quand la chute du Big Mac débousscle les économistes...

FRANÇOISE LAZARE
LE MONDE

En avril, McDonald décidait soudain de lancer dans ses restaurants américains des hamburgers en promotion, au prix cassé de 55 cents. De mémoire d'adolescent-consommateur, le Big Mac avait toujours coûté deux dollars environ. La nouvelle est excellente pour les clients, mais elle jette le trouble chez les investisseurs. Après une quasi-rébellion des franchisés, on assiste à un fiasco marketing. La direction de McDonald est obligée de changer de stratégie.

La décision avait aussi inquiété les économistes. Non pas ceux qui s'intéressent particulièrement aux qualités gustatives du Big Mac et du Whopper. Mais le hamburger a une vertu insoupçonnée: il permet de mesurer les parités de pouvoir d'achat (PPA) dans le monde. Symbole de mondialisation des économies, le hamburger de McDonald se vend dans une centaine d'États, de New York à Shanghai. Sa notoriété est telle que les économistes lui ont conféré un rôle d'étalon de la richesse mondiale.

Les pouvoirs d'achat sont en effet extrêmement difficiles à comparer d'un continent à l'autre, voire d'un pays à l'autre. On peut vivre moins mal avec 500 \$ par an dans certaines provinces de Chine, fermées au monde extérieur, qu'avec cinq fois plus dans des régions d'Europe totalement ouvertes à la concurrence internationale. Confrontées à cette difficulté statistique, les grandes institutions financières multilatérales ont choisi de mesurer le revenu national par habitant, non seulement en divisant simplement la production d'un pays par la taille de sa population, mais sur une base de parité de pouvoir d'achat. Les économistes internationaux re-

tiennent ainsi le prix qui permet d'acheter, sur le marché intérieur de n'importe quel pays, la même quantité de biens qu'avec un dollar aux États-Unis.

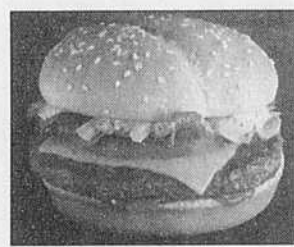
Conscients des difficultés de mise en œuvre de cette méthode, les chercheurs du groupe britannique *The Economist* ont donc eu, il y a plusieurs années, l'ingénieuse idée d'utiliser le caractère quasi universel du Big Mac comme instrument de mesure. En convertissant le prix du hamburger local en dollars, au taux de change en vigueur, puis en le divisant par le

prix américain, il soutiennent un cours de change théorique du billet vert. Selon ces critères, le franc français, par exemple, est jugé surévalué, puisque le «cours PPA» serait plus proche de 7 francs que de 5,80 francs, comme c'est le cas actuellement.

Logique, simple et efficace, l'indice Big Mac a donc gagné une crédibilité certaine, même chez les économistes les plus sérieux. Aussi, lorsque McDonald

décida de brader le prix des hamburgers américains, l'indice Big Mac prit du plomb dans l'aile. Comment calculer les prix relatifs dans une certaine de pays si la référence change soudainement?

Un moment déstabilisés par la stratégie de baisse de prix de McDonald, les économistes internationaux ont donc tout lieu, aujourd'hui, d'être rassurés. Ils feraient pourtant bien de rester attentifs au pouvoir des grandes chaînes de restauration rapide: ceux de la banque mondiale ne viennent-ils pas d'entendre leur président, James Wolfensohn, leur demander de compléter leur formation professionnelle dans des écoles de commerce, pour apprendre à travailler davantage «comme chez Burger King»?



Après l'étalon-or, l'étalon-McDo...

Référéndum en Suisse

«Oui» à l'exportation d'armes

ROBERT EVANS
REUTER

Genève — La Suisse a voté hier, lors d'un référendum, en faveur du maintien des exportations d'armes, rejetant avec une écrasante majorité les efforts des écologistes et de la gauche pour faire interdire une industrie lucrative.

Près de 80 % des votants se sont prononcés contre l'interdiction d'exporter des armes, une mesure qui aurait pu entraîner la perte de 6000 emplois selon les opposants au projet. Ce référendum a été organisé quelques semaines après des révélations sur la vente d'armes suisses à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste, durant la Seconde Guerre mondiale.

Le comité «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», auquel participait le Parti socialiste, souhaitait une moralisation de cette industrie, estimant qu'apporter assistance humanitaire aux pays pauvres tout en leur vendant des armes était une hypocrisie.

Le comité a déploré de ne pas avoir disposé «des mêmes moyens financiers que les opposants», a déclaré son porte-parole Stefan Boss, cité par l'agence de presse helvétique ATS. Les adversaires du projet ont rappelé que cette industrie a rapporté 233 millions de francs suisses (220 millions de dollars canadiens) l'an dernier et que 122 000 emplois, notamment dans les secteurs de l'électronique et de la mécanique, étaient indirectement liés à la fabrication et à l'exportation d'armes. Selon le comité, la faible participation des jeunes a également influencé le résultat. Seuls 35 % des électeurs se sont déplacés pour voter.

Rafle au Timor

Djakarta (Reuters) — Les forces de sécurité indonésiennes ont arrêté 120 maquisards indépendantistes au Timor oriental, théâtre d'une nouvelle flambée de violence qui a coïncidé avec les élections législatives du 29 mai en Indonésie. Selon le chef de la police de cette ancienne colonie portugaise, les séparatistes timorais ont lancé une série d'attaques visant à perturber la consultation. L'attaque la plus importante s'est produite le 31 mai, lorsque les rebelles timorais ont tué 16 policiers et un militaire chargés de protéger un bureau de vote. La veille et le jour de la consultation, 17 personnes — dont quatre maquisards — ont trouvé la mort au cours d'attaques.

Les élections en République d'Irlande

Une première: l'IRA à Dublin

REUTER

Dublin — L'alliance d'opposition de centre-droit a remporté les élections irlandaises de jeudi et devrait former le prochain gouvernement, selon les résultats définitifs annoncés hier.

L'alliance de centre-droit dirigée par Bertie Ahern, du Fianna Fail, a obtenu 81 des 166 sièges du Dail (Parlement), manquant de trois sièges la majorité absolue. La coalition de centre-gauche du premier ministre sortant John Bruton n'obtient que 75 sièges.

Ancien ministre des Finances, Bertie Ahern s'est déclaré certain de pouvoir s'allier les voix des élus écologistes (au nombre de deux) et indépendants (qui ont remporté six sièges) pour former le prochain gouvernement.

Les conseillers du Fianna Fail ont indiqué que 83 sièges leur suffiraient pour emporter la victoire, le président du Parlement étant neutre.

Ahern a annoncé que les trois priorités de son gouvernement seraient de «baisser les impôts, juguler la criminalité et travailler à une solution nord-irlandaise».

Élections: une mauvaise note pour Alger

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — La mission d'observation internationale coordonnée par l'ONU (103 membres de 30 pays) a rendu hier un rapport critique sur les législatives en Algérie, en mettant notamment en cause les bureaux de vote «spéciaux» réservés aux forces de sécurité qui ne «fournissent pas suffisamment de garanties de neutralité et de transparence», et les bureaux itinérants.

Les bureaux itinérants — près de 5000 sur les 35 000 bureaux de vote en Algérie — servaient au vote des nomades mais étaient aussi autori-

sés par la nouvelle loi électorale en cas de conditions exceptionnelles dans toutes les préfectures. Ces bureaux étaient particulièrement critiqués par les partis politiques qui ont dénoncé une «fraude massive» ou des irrégularités lors du vote.

Le texte note aussi que «bien que les observateurs aient pu circuler sans se sentir menacés, plusieurs ont éprouvé des difficultés à exercer leurs fonctions avec toute l'indépendance et la liberté de mouvement nécessaires pour évaluer de façon objective ces élections».

loto-québec

Tirage du
97-06-07

1 4 10 22 27 42

Numéro complémentaire: 5

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6 3	3 333 333,40 \$
5/6+ 8	129 354,10 \$
5/6 474	1 746,50 \$
4/6 27 262	58,20 \$
3/6 488 403	10 \$

Ventes totales: 26 184 263 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Tirage du
97-06-07

7 10 16 19 22 26

Numéro complémentaire: 42

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 0	11 463,60 \$
5/6 35	545,90 \$
4/6 1 359	26,20 \$
3/6 18 149	5 \$

Ventes totales: 558 581 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

Tirage du
97-06-06

NUMÉROS	LOTS
418 703	100 000 \$
18 703	1 000 \$
8 703	250 \$
7 03	50 \$
03	10 \$
3	2 \$

Tirage du
97-06-06

1 27 32 34 39 43 44

Numéro complémentaire: 14

GAGNANTS	LOTS
7/7 0	7 000 000,00 \$
6/7+ 1	124 086,90 \$
6/7 37	2 934,50 \$
5/7 2 451	158,20 \$
4/7 52 813	10 \$
3/7+ 50 345	10 \$
3/7 446 182	particip. gratuite

Ventes totales: 6 631 624 \$
Prochain gros lot (approx.): 8 000 000 \$
Prochain tirage: 97-06-13

TVA, le réseau des tirages

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

É D I T O R I A L

Absurdistan, Québec

Jean-Robert Sansfaçon

Samedi, *Le Devoir* révélait que des médecins spécialistes en anesthésie-réanimation étaient embauchés sur une base temporaire par des centres hospitaliers régionaux, et ce, même après avoir obtenu une généreuse allocation de départ volontaire pour la retraite. Cherchez l'erreur...

Les deux dernières semaines ont permis de comprendre que le problème des patients depuis trop longtemps en attente d'une intervention chirurgicale ne touchait ni toutes les spécialités ni tous les hôpitaux. Au contraire, il semble que dans l'ensemble, la situation se soit améliorée depuis l'an dernier. Tant mieux!

En revanche, des problèmes subsistent, notamment à Montréal, à cause du manque de coordination entre les centres hospitaliers, mais aussi d'une pénurie d'anesthésistes.

Or, nous savions depuis longtemps qu'une telle pénurie guettait le réseau de la santé: on se souviendra, par exemple, des moyens de pression mis en avant par un groupe de médecins de Saint-Eustache à l'été 1993 pour exiger de Québec qu'il trouve une solution au manque d'anesthésistes.

D'où la nécessité pour le gouvernement de se montrer très sélectif dans l'analyse des demandes d'admission au programme d'allocations de fin de carrière lancé en 1995.

D'ailleurs, l'entente signée avec les spécialistes précisait que les médecins âgés de plus de 64 ans ne toucheraient l'allocation pouvant atteindre 300 000 \$ que si un comité conjoint en faisait la recommandation après étude de divers facteurs dont « les effectifs médicaux dans la spécialité ». Comme il avait été dit lors de l'annonce du programme, cela allait donc de soi que si Québec voulait réduire ses coûts à long terme, l'opération ne devait surtout pas avoir pour conséquence de créer une pénurie dans certaines régions ou certaines spécialités!

Or, en janvier dernier, un bilan sommaire de l'opération permettait à nos journalistes de conclure que le programme avait « décimé certaines spécialités », dont l'anesthésie. C'est même parmi les membres de cette spécialité que le programme aurait connu le plus de popularité avec 69 départs à ce jour sur un nombre total de 547 anesthésistes au Québec. Qui sur cette terre peut expliquer la logique qui consiste à offrir un programme de départ à la retraite financé

par les fonds publics aux membres d'une profession où il y a pénurie?

Mais il y a pire, comme *Le Devoir* le révélait dans son édition de samedi, puisqu'aussitôt admis au programme d'allocation de fin de carrière, plusieurs anesthésistes ont offert leurs services, sur une base temporaire, à des centres hospitaliers eux-mêmes affectés par la pénurie. C'est le cas de l'hôpital de La Malbaie, mais aussi de quelques autres.

À La Malbaie, les anesthésistes recrutés reçoivent une allocation quotidienne de 550 \$, à laquelle s'ajoutent 20 % des honoraires au tarif normal à l'acte le jour, et 100 % le soir, le coût du logement, de la nourriture et d'autres avantages. Au bas mot 1000 \$ par jour, pendant un maximum d'une soixantaine de jours par année.

On ne peut pas blâmer les institutions victimes de la pénurie de tout mettre en œuvre pour combler leurs besoins, pas plus que les médecins qui, individuellement, ne tenaient pas tant que cela à quitter la profession de façon si abrupte. Et puis, quelques semaines à La Malbaie, ou en Beauce, pourquoi pas?

Ceux qu'il faut critiquer, ce sont les autorités gouvernementales qui ont imaginé de tels programmes, universels, sans penser plus loin que le bout de leur nez. Comme nous l'écrivions il y a tout juste une semaine, seuls des programmes ciblés, faits sur mesure pour réduire les surplus de main-d'œuvre là où la réforme du réseau de la santé l'exigeait, auraient pu justifier les millions de fonds publics engouffrés.

Une rumeur veut que l'histoire se reproduise pour d'autres spécialités, est-ce vrai? Et qu'en sera-t-il des milliers d'infirmières qui prendront leur retraite d'ici septembre et dont on peut imaginer

qu'un certain nombre, encore jeunes, reviendront par la porte des agences de placement de personnel?

Dernière note de cette symphonie inachevée: comment expliquer encore que ce soit de Montréal que proviennent certains anesthésistes retraités invités à combler les besoins en région, alors que la métropole elle-même connaît une pénurie, comme les révélations des dernières semaines nous l'ont appris? Allez y comprendre quelque chose...

Pourquoi financer

la retraite

de médecins

qu'il faut aussitôt

rappeler

au travail?

Armements: les affaires avant la morale

François Brousseau

Il serait facile de dénoncer les Suisses qui viennent de repousser par référendum la proposition d'interdire la vente d'armements à l'étranger. Après tout, la Confédération helvétique n'est-elle pas, depuis quelques mois, le lieu d'un immense et douloureux examen de conscience déclenché par les révélations sur « l'or nazi », et aggravé plus récemment par d'autres informations concernant la vente d'armes, par Berne, à l'Allemagne d'Hitler et à l'Italie de Mussolini il y a plus d'un demi-siècle?

Ce pays a donc besoin de redorer son image ternie, de se refaire une beauté morale à la face du monde. Les partisans du « oui » avaient d'ailleurs fait explicitement de ce besoin l'un des principaux arguments de leur campagne. Ils n'auront finalement été que quelque 20 % — avec un taux de participation de 35 % — à les suivre. Les autres auront voté, de façon prévisible, avec leurs portefeuilles.

Ne jetons pas trop vite la pierre aux Suisses, réputés égoïstes et matérialistes. L'industrie de l'armement a indéniablement donné lieu à des situations moralement répugnantes. Combien de dictatures ont massacré avec leurs armes françaises, américaines, britanniques dernier cri, généreusement financées par les gouvernements intéressés? Mais par contre, quels électeurs, de quel pays

que ce soit, voteraient aujourd'hui, au nom de beaux principes, pour le renvoi au chômage de milliers des leurs?

Avec 6000 emplois en jeu et une industrie qui occupe 1 % du marché mondial des armements, la Suisse est une puissance bien moyenne dans ce domaine. S'il faut absolument montrer quelqu'un du doigt, alors allons voir du côté des États-Unis ou de la France, qui sont les vrais géants de ce lucratif marché.

On se souvient par exemple, dans les années 80, des pratiques d'une certaine France « de gauche » qui — derrière ses belles proclamations et malgré l'idéalisme de certains de ses ministres — avait poursuivi, à l'égard des « copains » africains, la politique totalement dénuée de scrupules de ses prédécesseurs « de droite ».

Si immoralité il y a, elle n'est pas dans le choix des électeurs de protéger leur emploi. La courte vue fait en quelque sorte partie — hélas! — du comportement électoral normal dans tous les pays du monde.

À un niveau plus global, l'immoralité se situe plutôt dans la logique d'un système où, de plus en plus, toute préoccupation d'ordre éthique est systématiquement considérée malséante, naïve et contre-productive.

L E T T R E S

Au lendemain d'un OUI

Dans un article paru dans *Le Devoir* du mardi 20 mai 1995, M. Le Hir, ancien ministre du gouvernement Parizeau, et coordonnateur des fameuses études « Le Hir » publiées peu avant le dernier référendum, nous informe que la partition du territoire québécois en cas de souveraineté n'a jamais été prise en compte dans les études qu'il a commandées alors qu'il était au gouvernement et que, compte tenu de l'ampleur qu'a pris le mouvement partitionniste depuis le référendum, et du risque économique que l'exode des anglophones laisse planer, s'il avait à voter à nouveau, il voterait non. C'est une attitude. Prendre conscience d'une menace, rentrer dans son trou au plus vite et s'y écraser. Mais c'est indigne.

Il y a une autre attitude, celle d'y faire face et de déclarer qu'aucune partition du Québec ne sera accep-

tée, et qu'au lendemain d'un OUI majoritaire, si le gouvernement du Canada posait comme condition à la souveraineté du Québec que son territoire soit « partitionné », tous les moyens non violents seront mis en œuvre afin de contrer toute partition du Québec.

L'exode des anglophones du Québec aura un prix! Possible. Il ne faut quand même pas oublier que les anglophones quittent le Québec depuis longtemps. L'Ontario et les provinces de l'Ouest sont peuplées d'anglophones qui sont d'abord passés par le Québec avant de poursuivre leur route vers l'ouest. Les provinces maritimes souffrent de la situation encore plus que nous. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a d'ailleurs un exode des meilleurs cerveaux des maritimes vers l'Ontario. Les exodes de population au Canada, on connaît ça.

Au lendemain d'un OUI, les anglophones du Québec auront à décider s'ils restent, mais dans la mesure où

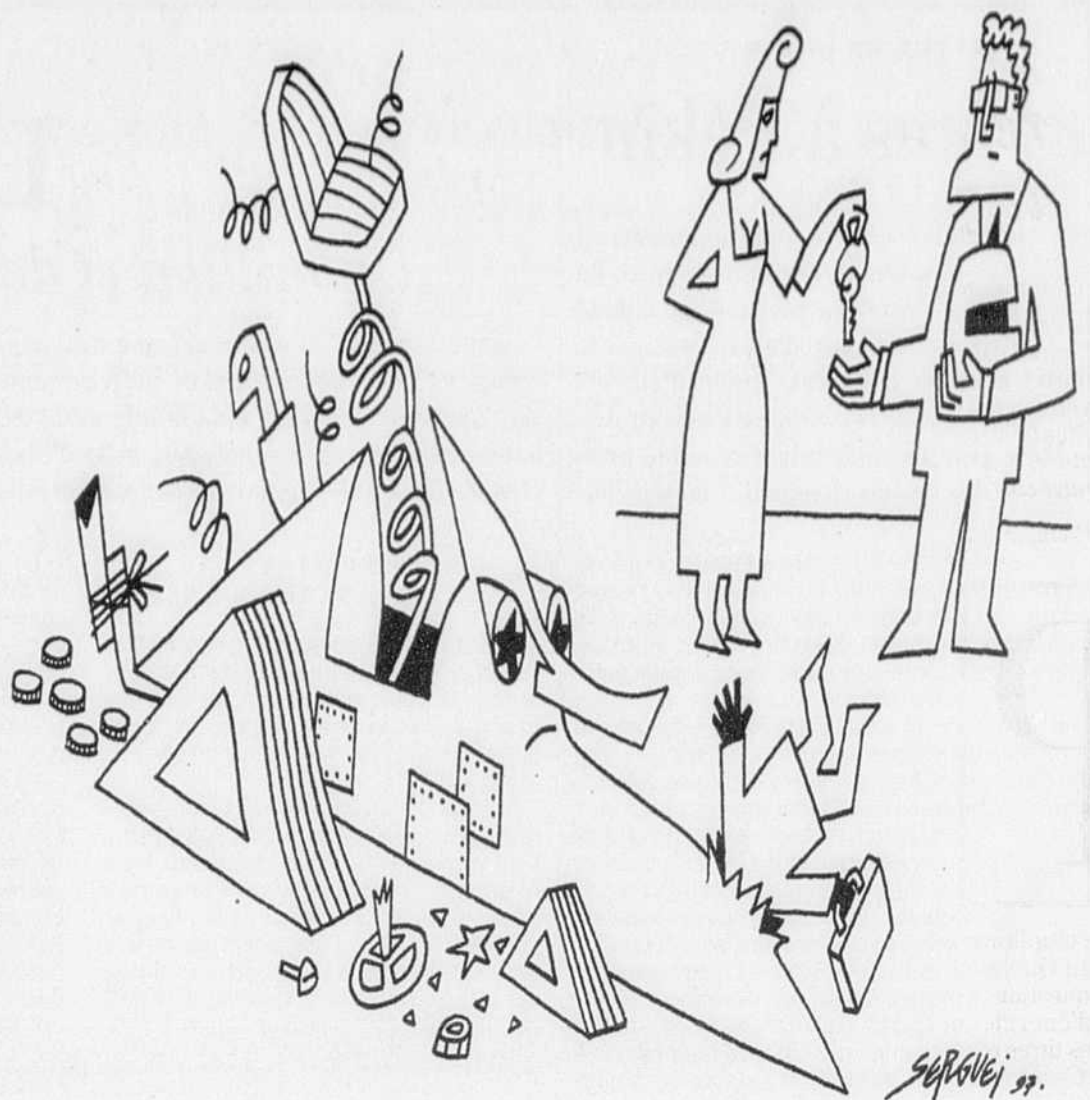
ils consentiront à développer le Québec avec nous. S'ils choisissent de s'en aller, je le regretterai vivement, mais je n'en ferai pas un drame, comme M. Le Hir.

Vaut mieux être moins de monde, mais du monde qui ne se tire pas dans les jambes mutuellement. Et s'ils veulent « partitionner » le Québec, je les combattrai.

N'oublions jamais qu'au lendemain d'un OUI qui ne serait pas respecté par le Canada, un boycottage des entreprises anglophones par les francophones serait désastreux pour les anglophones et rentables pour leurs concurrents francophones. L'attitude du Canada et des Anglo-Montréalais au lendemain d'un OUI déterminera si nous réunissons les conditions requises pour rendre efficace un tel boycottage. Nous représentons une force économique; il faudra apprendre à l'utiliser à notre avantage.

Claude Côté
Québec, 20 mai 1997

La «Formule» Chirac



LE MONDE

Totalitarisme, droit devant...

Même pour des structures d'une puissance aussi phénoménale que celle des grandes compagnies transnationales, même pour ces structures elles-mêmes totalitaires, instaurer une domination mondiale de nature totalitaire et qui laisserait l'entière illusion de la démocratie n'est pas chose facile. Elles sont pourtant en voie d'y parvenir, au terme d'un travail de très longue haleine, amorcé il y a plus de vingt ans.

Dans tous les pays, le même scénario s'est répété, *mutatis mutandis*. Dans ses grandes lignes, voici comment on a fait: création de structures de concertation, puis de forums de propagation de la bonne nouvelle néolibérale; contrôle des médias (facile comme tout: ils sont à eux!); bourrage de crânes (voir étape précédente); confiscation du politique; invention d'un vocabulaire masquant ce qui se passe (ex.: ajustement structurel, délocalisation, virage ambulateur et ainsi de suite); mise en place de dérèglementations; élimination du secteur public; éloge de la privatisation. Ça a marché, à fond Léon, et ce même si la possibilité de constater ce qui se passe et de s'en inquiéter avant de s'insurger serait, dans une société saine, à la portée d'un enfant de douze ans.

La prochaine étape, peut-être bien l'ultime étape tout juste avant que ne s'écrite « Fin. Et on vous emmerde » sur l'écran de la planète, se déroule en ce moment même; mais sans qu'on en fasse à peu près nulle part mention, sans que le public n'en soit le moins du monde informé, sans qu'il n'y ait l'ombre d'un débat. C'est la démocratie, version néolibérale. Elle va demain accoucher d'une charte des droits et libertés des entreprises qui sera une charte des droits du citoyen de se vendre ou de crever, ou mieux, de se vendre et de crever, une charte de la liberté pour les entreprises de faire absolument tout ce qu'elles veulent.

La tonne de briques qui va nous tomber tout à l'heure sur la gueule s'appelle AMI. Retenez bien ce nom. C'est

un ami qui vous veut du mal. La preuve: ces jours-ci, les maîtres sont contents: l'AMI, l'Accord multilatéral d'investissement, est en bonne voie de négociation à l'OCDE. Quand il sera passé, on va le sentir passer, je vous prie de me croire.

Pour être tout à fait franc, il reste encore, ici et là, des gens et des organismes qui restent lucides, qui tentent de nous alerter et de mener le combat. Au Canada, il y a entre autres le Centre canadien des politiques alternatives qui fait ce boulot, remarquablement. Les maîtres vous diront bien sûr que ce sont des fous et qu'ils vivent sur une autre planète. Il reste que Tony Clarke, du CCPA, a fourni une des rares analyses du texte préliminaire de l'AMI, lequel circule en ce moment dans les officines et est en voie d'être

approuvé à Paris. Ce qu'on y trouve fait frémir. Verdict de Clarke: « De plus en plus, les gouvernements que nous aurons élus se verront bornés à l'élaboration et à l'application de politiques connues dans l'intérêt des sociétés multinationales, plutôt que dans l'intérêt plus vaste de l'ensemble des citoyens. » C'est hélas tout à fait ça.

Des exemples? L'accord garantira des droits politiques immenses aux compagnies. La chose n'est pas neuve et, au XX^e siècle, bien des pays ont reconnu les entreprises comme personnes morales et citoyens bien avant les femmes. Mais là, on va faire très fort. L'AMI transférera les droits des citoyens aux investisseurs et garantira la libre circulation des entreprises et du capital. L'AMI accroîtra aussi le pouvoir politique des compagnies et la sécurité politique permettant leur emprise: les gouvernements seront réduits à n'être plus que des machines servant à créer un climat favorable aux investissements. Ce qui est mauvais pour l'investissement devra donc être éliminé: droits de l'homme, libertés politiques, défense de l'environnement, des choses comme celles-là qui sont nuisibles comme chacun sait. Par contre, les prisons, la pollution, et ainsi de suite, c'est très bien. Bref: un enfant de douze ans en conviendrait: ce projet est

fou furieux et à ceux qui le portent le surnom d'infâmes va comme un gant. Au total, l'AMI réduira presque à néant la possibilité pour les États de contrôler leur économie, d'assurer leur protection culturelle, de protéger leurs services publics et leur système de santé « là où il en reste », de protéger l'environnement et même d'avoir un semblant de vie politique.

Je me demande ce qu'en pense Lucien Bouchard, qui pense encore faire l'indépendance. Il est vrai que l'indépendance qu'il a en tête cadre assez bien dans le portrait: on aura un portefeuille bleu et ce seront les mêmes qui auront accès à son contenu.

Soyez sympa: si vous croisez le dernier crétin qui « croit » encore au libre marché, faites-moi signe: j'ouvre un cirque.

En attendant, cette semaine, la routine habituelle. Des tas de nouvelles qui sont autant d'indices de la montée du nouveau totalitarisme et de ses impacts destructeurs, mais dont on ne parle pas trop. Par exemple que Mike Harris s'apprête à ficher les pauvres par prise d'empreintes digitales; à abolir le droit de grève de certains travailleurs. Que le nombre de millionnaires augmente au Canada, tout comme le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté, qui atteint des sommets presque inégalés dans le G7. Et encore qu'on s'achemine vers un épuisement des ressources en poissons des océans. Marrant: 1997 est l'année du corail. On le fête tandis qu'il en reste, faut croire.

Mais rassurez-vous: on apprendait aussi cette semaine que les compagnies transnationales vont nous fabriquer et nous vendre des poissons transgéniques. Les mêmes qui demain vont gérer les fichiers de pauvres, un peu partout.

Une lecture: *Political Ideals*, de Bertrand Russell. Ça date de 1917. Mon verdict, à la lecture: s'il était encore possible de penser ce que Russell avance là-dedans, celui qui le proclamerait passerait aujourd'hui pour un fou. C'est d'ailleurs le cas, Russell, Canadien, serait aujourd'hui membre du CCPA. En 1917? Il était en taule.

À P R O P O S

...de criminalité (1)

Bien qu'un grand nombre de Canadiens croient que les taux de criminalité sont plus élevés dans les grandes villes que dans les villes plus petites ou dans les régions rurales, les statistiques de la criminalité présentent une autre image.

En 1995, les 24 grandes régions métropolitaines du Canada regroupaient 61 % de la population et étaient responsables de 61 % des crimes signalés à la police.

Les grandes villes ont tendance à avoir des taux infé-

rieurs à ceux des villes plus petites dans le cas de certaines infractions: l'agression sexuelle, les voies de fait simples et les infractions relatives aux armes.

Par contre, certains types de crimes accusent des taux plus élevés dans les grandes villes: le vol qualifié, l'introduction par effraction, le vol de véhicules à moteur et la prostitution.

Juristat, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Notes sur un angélisme au pluriel

Le pluralisme culturel québécois est un chantier de la mémoire retrouvée et renouvelée, non pas une pure liquidation du passé, auquel participent désormais des intellectuels d'origines diverses

PIERRE NEPVEU

L'auteur vient de terminer un mandat de quatre ans comme directeur du Centre d'études québécoises de l'Université de Montréal, où il enseigne la littérature. Il est aussi co-directeur du magazine culturel Spirale.

Premier de deux textes

Penser le Québec au pluriel : y a-t-il aujourd'hui un mot d'ordre plus constant, plus impératif dans le paysage intellectuel québécois ? A en juger par le déluge de publications sur l'iden-

tité et le pluralisme que l'on peut observer au Québec depuis 1990, très peu de questions semblent solliciter autant d'énergies et de réflexions. Quelques titres récents, pour mémoire : *Les Convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, *Les Frontières de l'identité*, *L'Archipel identitaire*. Cette prolifération n'est pas un phénomène exclusif au Québec, loin s'en faut, mais il ne fait pas de doute que la complexité et la volatilité de la situation québécoise constituent un véritable laboratoire de la pensée pluraliste et des réflexions critiques et théoriques sur l'identité. Ce laboratoire ne va pas sans surchauffe et affolement, comme en témoigne l'inventaire Babel terminologique dans lequel nous pataugeons tous : Myriam El Yamani, dans un chapitre de *Convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques* (Presses de l'Université du Québec, 1996), a recensé dans les journaux québécois (francophones et anglophones) pas moins de 40 expressions désignant les Québécois d'ethnicité canadienne-française et 90 — oui, vous avez bien lu, 90 ! — pour désigner les «autres» ethniques, immigrants, allophones, anglophones, etc. Bref, nous ne savons plus très bien comment parler et c'est se donner la partie un peu facile que de jouer aujourd'hui à la police linguistique qui accuse telle expression trop réductrice ou trop exclusive, tel mot cernant maladroitement son objet.

C'est pourquoi aussi «la pensée du pluriel» que réclame avec raison Micheline De Séve (*Malaise au pluriel*, Le Devoir, 5 mai 1997) ne saurait se contenter de slogans et de raccourcis. Il existe aujourd'hui, comme l'a justement rappelé Pascal Bruckner, une «toquade», une «doléatrie» du pluriel, un discours qui, comme toutes les idéologies, a tendance à occulter ses propres fondements et les rapports de pouvoir qui le nourrissent. Au Québec notamment, toujours à cause du caractère complexe de la situation, ce pluralisme prend volontiers des airs angéliques. Il habite, vêtu de «pure soie» (pour reprendre l'expression que Ghila B. Sroka oppose à «pure laine»), la forteresse imprenable de la diversité,



On a recensé, dans les journaux québécois francophones et anglophones, 40 expressions désignant les Québécois d'ethnicité canadienne-française et 90 pour désigner les «autres» ethniques, immigrants, allophones, anglophones, etc. Ci-dessus: le boulevard Saint-Laurent, jeudi.

de l'ouverture d'esprit, du libéralisme culturel, de l'heureux métissage et d'une certaine bonne conscience métèque. Il oppose de façon manichéenne l'ethnique et la civique, l'appartenance et l'errance, la mémoire identitaire et le présent hétérogène.

Mais quel est le contenu de ce pluralisme ? S'agit-il de reconnaître, comme le suggère Mme De Séve, que «nous n'avons jamais été seuls sur cette terre et que la pensée du pluriel [...] est la pensée qui nous a accueillis en terre québécoise, depuis le début de notre histoire» ? S'il est de bon ton, quoique hors propos, de saluer ici au passage l'antécédence autochtone, il me semble qu'on ne peut pas s'arrêter là. Car le pluralisme auquel nous aspirons aujourd'hui ne saurait être une pure reconnaissance de principe, un appel à une multiplicité abs-

traite et impersonnelle. De la même manière qu'il n'y a pas lieu de s'indigner parce que des groupes de nos concitoyens peuvent dire : «Nous, les juifs du Québec ou du Canada», «Nous, les Italo-Québécois», «Nous, la communauté haïtienne du Québec», «Nous, les Mohawks», on voit mal pourquoi il faudrait jeter les hauts cris et déchirer ses vêtements parce que des Québécois qui ont des ascendances françaises et une longue histoire commune osent aussi, comme l'a fait Monique LaRue dans *L'Arpenteur* et *Le Navigateur*, dire «nous». Lorsque Mme De Séve affirme que dans les propos de la romancière, «le nous ethnique bloque l'accès au nous civique», elle impose de fait la tyrannie du discours juridique et politique sur tous les autres discours, à commencer par le cultu-

rel. La communauté civile au pluriel ne pourrait-elle donc se fonder que sur l'oubli de nous-mêmes, au point où, loin de nous émouvoir, nous devrions acquiescer lorsque «l'autre» nous demande de changer notre devise nationale ?

Le «malaise» du pluralisme québécois est profond, certes, et il doit lutter contre la longue tradition d'un discours de l'homogénéité tenu par les élites canadiennes-françaises. Or, cette critique, elle a bel et bien lieu dans les cercles littéraires et intellectuels actuels. Les travaux d'Yvan Lamonde, de Gérard Bouchard, de Jean Morisset et de nombreux autres en témoignent : nous avons été au cours de notre histoire plus anglais, plus américains, plus amérindiens que nos élites voulaient bien l'admettre et que plusieurs ne veulent bien le re-

connaître encore aujourd'hui ; et notre modernité n'a pas commencé abruptement à la Révolution tranquille, comme nous avions tendance à le croire à cette époque. Bref, le pluralisme culturel québécois est un chantier, et un chantier de la mémoire retrouvée et renouvelée, non pas une pure liquidation du passé, ni sa réduction partielle et intéressée aux seules figures de Lionel Groulx ou de Maurice Duplessis. Un chantier auquel participent désormais des intellectuels d'origines diverses. Lorsque par exemple Joël des Rosiers, Québécois d'origine haïtienne, s'intéresse à Marie Victorin ou au Saguenay tel que réinventé par un écrivain de son pays, dans un livre qui explore les profondeurs de la tradition haïtienne (*Théories caribbes*, Triptyque, 1996), il effectue un travail actif de croisements et d'interrelations, ce qui me semble autrement constructif que de ressasser un discours correct et stéréotypé qui dit que «nous» ne sommes jamais assez inclusifs.

Il ne fait pas de doute que le passé canadien-français a entretenu de profondes exclusions (l'antisémitisme de Groulx n'en est que l'exemple le plus criant et le plus déplorable). Mais faut-il rappeler que l'exclusion a fonctionné à plein régime et dans tous les sens, même si les exemples d'échanges et de collaborations n'ont pas manqué, notamment dans l'histoire montréalaise. Mordecai Richler, dans *Oh Canada ! Oh Québec !*, faisait remarquer qu'il y a de la vérité, mais aussi de la mauvaise foi, à prétendre que si les juifs ne se sont pas davantage intégrés à la communauté canadienne-française, ce serait parce que celle-ci leur aurait fermé la porte de ses écoles. Mais, observe Richler, les juifs auraient opté de toutes façons pour la communauté anglophone, notamment pour des raisons économiques. Marco Micone, pour sa part, a dénoncé l'attitude de nombreux parents italiens des années 50 qui forçaient leurs enfants à fréquenter l'école anglaise alors même que ceux-ci jouaient dans la rue depuis des années avec des francophones.

Je ne cite pas ces exemples par amertume mais pour rappeler que le pluralisme québécois est une dure conquête, qui a dû se faire non seulement contre un discours canadien-français ethnociste (et qui le demeure souvent encore aujourd'hui) mais tout autant, et non sans paradoxe, contre les «autres», contre un discours qui faisait de nous d'éternels «French Canadians» finalement assez folkloriques et bien peu attrayants. Si les écoles de la CECM sont devenues aujourd'hui des kaléidoscopes culturels, il faut souligner que ce n'est pas là un «cadeau» fait au Québec français par la communauté des peuples mais le résultat d'un désir collectif de vivre au monde et dans le monde, et de se sortir du même coup du ghetto ethnique canadien-français, une sortie qui ne saurait aller de soi dans la mesure où le Québec français demeurerait toujours une exception, une étrange anomalie sur le grand continent nord-américain.

Réforme agraire en Haïti

Peuple en péril

Le mauvais état de l'agriculture est un véritable désastre

GABRIEL CHARLES ANTOINE

Étudiant au département de sociologie de l'UQAM, coordonnateur de la section Québec-Montréal de l'Organisation de défense des droits des paysans de l'Artibonite et p.-d.g. de la revue *Le Roseau*, publiée au sein de la communauté haïtienne de Montréal.

La population paysanne, considérée comme l'un des principaux acteurs potentiels de la bonne marche de l'économie haïtienne et de développement du pays, se trouve aujourd'hui aux abois devant le désastre écologique que confronte le pays. Elle est de nos jours obligée de démissionner de ses activités agricoles et d'abandonner ses campagnes pour se diriger vers la capitale, qu'elle croit être la terre promise.

L'Artibonite de son côté, qui autrefois était considérée comme l'un des principaux greniers d'Haïti, est en pleine crise, ses mornes ravagés et ses sols ratiboisés. À l'heure actuelle, ce désastre écologique occasionne une famine et une disette sans précédent. On parle de la faim dans le monde haïtien, où certains départements ont commencé à lancer des cris d'alarme et disent ne pas pouvoir résister à cette crise. D'ailleurs, des nouvelles émanant de certains correspondants d'Haïti nous ont informés que dans le département du Nord-Ouest, certains segments de la population se sentent tellement affectés par ce fléau qu'ils ont dû recourir aux racines de bois et mangent même parfois de la terre avec du sirop.

Grand Anse, les habitants perdent totalement leurs récoltes et détrences à cause des problèmes dus aux sécheresses. Quant à Bois Marchand, localité située non loin des Gonaïves, dans l'Artibonite, les habitants consomment de la viande de chien pour résister et faire échec au fléau. C'est alarmant après tant d'années de luttes menées par le peuple haïtien depuis le départ de Duvalier.

L'heure n'est-elle donc pas venue pour le gouvernement de passer à l'action en établissant un plan d'urgence, une politique de priorités ? Le gouvernement doit prouver qu'il est déterminé. Il doit aussi se doter d'une politique constructive et humanitaire et expliquer à la population où il veut aller.

Il a bien essayé d'enrayer les problèmes de chômage et de misère avec la réforme agraire, mais la politique néolibérale qu'elle compte appliquer ne va pas de pair avec cette réforme agraire perçue comme étant une mesure de transformation sociale.

Cette politique néolibérale commence d'ores et déjà à bien faire sentir ses effets négatifs auprès de la population haïtienne.

Une réforme agraire est une redistribution des terres en faveur de la paysannerie pour des activités agricoles et aussi une mesure qui pourrait constituer, pour le gouvernement, l'un des principaux axes de son développement, de son levier politique et économique dans le domaine de l'agriculture. En définitive, c'est effectivement une redistribution qui a été faite aux paysans dans l'Artibonite, mais il est dommage que le gouvernement n'ait pas pris tout le temps nécessaire pour étudier les possibilités et voir à ce que les conditions soient réunies pour que la réforme soit efficace.

À notre avis, cette réforme agraire peut être vouée à l'échec pour la simple et bonne raison que le gouvernement n'a pas pris le temps de mener à bon port cette réforme et n'a pas non plus tenu de véritable campagne d'information à l'échelle nationale pour expliquer aux paysans les raisons d'être de la réforme.

Il faut maintenant souhaiter que le gouvernement prenne de réels moyens pour mener la réforme agraire à bon port pour que l'État parvienne à dépolluer l'oligarchie terrienne des terres qui ne lui appartiennent pas.

Dans le Nord-Ouest, la famine affecte déjà de larges pans de la population

Élargissement de l'OTAN en Europe de l'Est

La prééminence américaine victorieuse

Le rôle prépondérant des États-Unis dans la sécurité européenne a été renforcé par la réforme

ESTHER KENDECK

Titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université d'Ottawa

La question de l'élargissement de l'OTAN à certains pays de l'Europe centrale vient prouver une fois de plus aux alliés européens que la transition de la guerre froide au nouvel ordre mondial n'est pas aussi radicale qu'on l'aurait pensé, notamment en matière de sécurité. En effet, malgré la disparition de la menace soviétique, l'OTAN «nouvelle version», c'est-à-dire réformée, ressemble encore à bien des égards à l'ancienne : l'OTAN post-guerre froide est une organisation militaire, défensive et sélective dont les rouages sécuritaires restent structurés par les États-Unis.

Pour preuve, les nouveaux mécanismes sécuritaires post-guerre froide en Europe ont été directement ou indirectement pilotés et proposés par les États-Unis : le nouveau concept stratégique proposé par le président Georges Bush en 1990, le programme du Partenariat pour la paix (PPF), la constitution d'une force

interarmée multinationale et l'élargissement de l'OTAN à l'Est ont été des initiatives du président Clinton acceptées ou approuvées par les alliés européens.

Par ailleurs, les institutions européennes de sécurité, notamment l'Union européenne ou même l'Union de l'Europe occidentale (UEO), que certains ont qualifiée de bras armé de l'Union européenne, restent soumises au principe de la non-duplication des tâches entre elles et l'OTAN, les reléguant à des rôles secondaires de maintien de la paix, faisant de l'OTAN la superstructure sécuritaire et confortant la place privilégiée que les États-Unis occupent dans la sécurité européenne.

Enfin, les frictions entre la France et les États-Unis sur la question du commandement sud de l'Europe témoignent dans une certaine mesure du fait qu'il n'y a toujours pas de partage équilibré des responsabilités

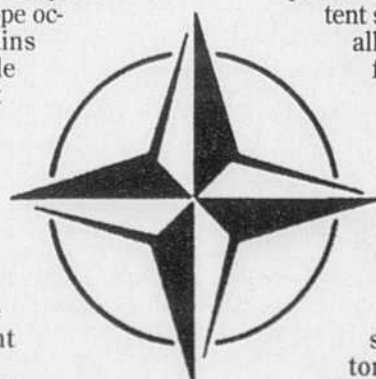
entre Américains et Européens en ce qui a trait à la gestion de la sécurité et de la défense européennes.

Aujourd'hui, en allongeant la liste des pays qui devront dépendre de la superstructure qu'est l'OTAN, les États-Unis augmentent sans nul doute la déférence des alliés européens à leur endroit, fragilisant leur autorité régionale aussi bien dans le domaine sécuritaire que dans les autres domaines socioéconomiques. Dans cette perspective de l'élargissement, le retour de la France au sein du Comité militaire de l'OTAN en décembre 1995, parce qu'il a coïncidé avec la signature des accords de Dayton, un autre succès du leadership américain dans la nouvelle reconfiguration des forces en Europe, apparaît aujourd'hui comme ayant plutôt conforté la place des États-Unis. Ce retour réaffirme, qu'on le veuille ou non, le consensus relatif des

Européens sur le rôle de leadership mondial des États-Unis.

Le Sommet de l'OTAN que l'on annonce historique, prévu cet été à Madrid, est un sommet de couronnement pour la diplomatie américaine. Une victoire institutionnelle, certes, mais surtout une victoire structurelle qui confirme et étend le leadership mondial des États-Unis d'une part et réaffirme une dépendance des alliés européens d'autre part. Une dépendance qui, selon certains observateurs, n'a même plus l'excuse de la nécessité (Dominique David, 1992, page 9). Un leadership qui coûte de plus en plus cher aux Européens dans la mesure où il donne aux États-Unis un droit de regard, voire un droit de veto sur tous les aspects importants de la sécurité et de la défense du Vieux Continent et maintient les Européens dans une dépendance qui les rend plus vulnérables avec la disparition de la menace soviétique et les oblige presque à garder un «profil bas» dans la restructuration de la sécurité européenne.

Décidément, l'Europe n'en finit pas de payer les conséquences des guerres qui ont embrasé son sol et divisé ses peuples.



L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut ; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque ; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec) ; à l'information sportive : Yves d'Avignon ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commissaires) ; La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Brigitte Ouellet, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) ; LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires) ; Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon ; Francine Ouellet (secrétaire) ; LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction) ; Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



RUDI BLAHA ASSOCIATED PRESS

CETTE SŒUR assistait à la messe célébrée par le pape Jean-Paul II à Cracovie, hier matin, en compagnie de plus d'un million de Polonais. Ils sont tous venus voir l'ancien archevêque de Cracovie qui est devenu le premier pape d'origine polonaise en 1978. Le pape fait un périple de 11 jours en Pologne. Nos informations, page A 5.

EN BREF

117 brasiers au Québec

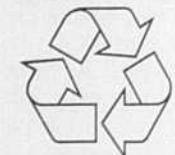
(PC) — 117 feux de forêt étaient en activité sur le territoire québécois, hier en fin de journée, 11 de ceux-ci ayant été imputés à la négligence humaine et les autres, à la foudre. L'indice de danger d'incendie était extrême partout au Québec, l'ouest de la province étant le plus affecté par ces incendies. Une vingtaine de brasiers ont été localisés dans le seul secteur situé à l'est du parc de La Vérendrye. Par ailleurs, le trafic routier a été interrompu sur la route reliant Matagami, en Abitibi, à Radisson, à la Baie-James, en raison de la visibilité réduite par la proximité du brasier. Les feux à ciel ouvert sont interdits partout depuis près d'une semaine. Les opérations forestières seront complètement suspendues dès aujourd'hui en Abitibi, au nord du lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie.

Première entreprise de clonage humain

Genève, Reuter — La secte des Raëliens basée en Suisse a créé une société qui veut offrir à des couples stériles ou homosexuels la possibilité d'avoir un enfant cloné à partir de l'un d'entre eux. D'après son annonce faite sur Internet, l'entreprise — appelée Valiant Venture Ltd et dont le siège est aux Bahamas — a été lancée par le mouvement raëlien et un groupe d'investisseurs. Le service, qui devrait s'appeler Clonaid, offre aussi d'aider l'humanité à accéder à «la vie éternelle». Valiant Venture prévoit d'attirer plus d'un million de clients et «a l'intention de construire un laboratoire dans un pays où le clonage humain est légal et d'offrir ses services à des parents riches à travers le monde», selon une publicité non datée diffusée sur Internet. Elle proposera aussi pour 50 000 \$ de conserver des cellules d'un enfant vivant ou de toute autre «personne aimée» pour pouvoir en réaliser le clone s'ils venaient à mourir.

Une croisière royale aux frais du prince

Londres (AP) — Le prince Charles pourra partir en croisière sur le yacht royal *Britannia* avec quelques amis, mais à ses frais, a tranché la reine d'Angleterre Elisabeth II. L'héritier du trône, après avoir représenté la reine lors des cérémonies du 30 juin marquant la cession de Hong-Kong à la Chine, a prévu une croisière de trois jours en mer de Chine et aux Philippines. La reine, consultée, a donné sa permission pour ce voyage de trois jours, a déclaré hier un porte-parole du Palais de Buckingham, Penny Russel-Smith. Mais la souveraine a estimé «que les frais supplémentaires» des invités «devront être à la charge» du prince «et non du contribuable». Selon l'hebdomadaire à grand tirage *News of the World*, la reine a envoyé son secrétaire particulier, Sir Robert Fellowes, pour réprimander Charles. Le Palais de Buckingham n'a pas commenté cette information.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

répète, je ne suis pas en train de refaire un découpage des MRC comme j'ai eu d'ailleurs l'occasion de le dire vendredi aux préfets des MRC. Ce n'est ni mon rôle, ni ma responsabilité.

À ce propos, Mme Drouin a rétorqué que la conciliation entre les parties sera possible, sur ce sujet, si le gouvernement laisse place «à de larges ajustements». Si tel n'est pas le cas, «si vous faites la sourde oreille», a prévenu Mme Drouin, vous nous rencontrerez dans le dernier droit.

Après cette mise en garde, la ministre de l'Éducation a confié aux journalistes qu'elle s'attendait à ce que «la Fédération se retrouve avec nous. C'est sûr qu'il y aura des ajustements concernant les balises. Les MRC se rendent bien compte de la réalité scolaire. On ne démolira pas les écoles». Et Mme Drouin de conclure: «Qu'on s'en tienne à la qualité. Qu'on oublie donc la géographie des MRC.»

Cela étant, la ministre de l'Éducation a indiqué à l'attention des congressistes que dans la réforme en cours il est important de comprendre qu'il «s'agit de rénover un système et dans un système, tout est interrelié, on ne peut procéder à la pièce».

Ce débat mis à part, les congressistes ont bien évidemment participé aux colloques organisés dans le cadre de ce 39^e congrès. Au cours de celui traitant de l'autonomie de l'école, Richard Martineau, professeur à l'ENAP, a présenté un long exposé intitulé *L'autonomie de l'école: le contrôle des résultats, un moyen d'améliorer*

les performances éducatives.

Après avoir constaté que l'avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique prévoit une modification marquée du partage des pouvoirs de décision entre l'école et la commission scolaire, M. Martineau a noté que cette dernière se voit attribuer des pouvoirs d'évaluation «sans que les nouveaux moyens de contrôle ne soient vraiment développés».

Dans sa conclusion, ce professeur de l'ENAP souligne: «Je considère que la participation des parents aux nouveaux conseils d'établissement est un faible moyen de contrôle de l'école, moyen généralement délaissé par les parents à cause justement de son peu d'efficacité. Que l'évaluation des apprentissages est une opération incontournable, mais qui pose des défis analytiques majeurs qu'il faudra relever avec beaucoup de détermination si l'on veut en faire un véritable outil de contrôle de l'école.»

Dans le cadre du colloque baptisé *L'environnement financier: une occasion de se recentrer sur l'essentiel*, Renée Bédard, professeure aux HEC, a observé qu'entre le ministère de l'Éducation et l'école, la commission scolaire devrait adopter un rôle de protection. Une fonction de défense.

«Par ceci, a noté Mme Bédard, j'entends la responsabilité de représenter et de faire valoir les orientations et les intérêts du ministère sur le terrain quotidien, de soutenir les écoles dans leur développement et de prendre la défense de leurs intérêts [...] d'entretenir et de développer un réseau de relations avec les institutions extrascolaires de la communauté et milieu ambiant.»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation Pauline Marois et Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires, ne partagent pas la même longueur d'ondes.

ALLIÉS

«Malgré nos désaccords avec M. Charest, il demeure un allié»

SUITE DE LA PAGE 1

vouloir terminer son mandat, ce qui signifie des élections provinciales à l'automne 1998 ou plus tard. On se rassure en accordant beaucoup d'importance aux commentaires du chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, selon qui la lassitude de la population exige qu'on mette en veilleuse, pour dix ans, la tenue d'un autre référendum. On espère aussi que les résultats de lundi soient un signe des chances de victoire du chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson.

Les libéraux peuvent souffler un peu depuis lundi dernier mais ils savent qu'à eux seuls, ils ne peuvent vaincre de façon décisive les souverainistes. Ils ont peut-être obtenu six sièges de plus au Québec mais leurs appuis n'ont augmenté que de 3 %. Ce sont les conservateurs qui ont réussi à attirer les anciens électeurs bloquistes. Le pourcentage de votes accordés au PC est passé de 13,5 à 22 %.

Lundi soir, le premier ministre Chrétien rendait d'ailleurs hommage au chef conservateur Jean Charest pour avoir «contribué à donner une forte majorité fédéraliste au Québec». «Je serai toujours fier de marcher avec lui pour un Canada uni», ajoutait-il.

«Je crois qu'on a besoin de toutes les forces fédéralistes sur cette question. Malgré nos désaccords avec M. Charest, il demeure un allié, comme la chef néo-démocrate Alexa McDonough», a convenu M. Dion en entrevue. Selon lui, les libéraux et les conservateurs se sont bien complétés durant la campagne.

Pour le moment, cependant, on n'a pas contacté M. Charest pour l'inviter à participer à une stratégie commune. Il est encore trop tôt, précise-t-on. Le premier ministre doit d'abord former son conseil des ministres et remettre le gouvernement en branle.

Au bureau de Jean Charest, on confirme que le chef conservateur a reçu un appel de courtoisie du premier mi-

nistre mais rien de plus. De toute façon, son entourage et lui n'ont pas les libéraux en odeur de sainteté ces jours-ci.

On accuse Jean Chrétien d'avoir protégé sa majorité en torpillant délibérément la campagne conservatrice au Québec. On en veut pour preuve sa position contre la reconnaissance d'un vote souverainiste obtenu à la majorité simple. Coprésident de la campagne de Jean Charest, le sénateur Pierre-Claude Nolin est formel. Les sondages quotidiens du parti ont montré une chute des appuis dès le lendemain de cette déclaration.

Stéphane Dion n'en croit rien. Il soutient que son chef a toujours tenu la même position et que les sondages publiés durant la campagne ne confirment rien du tout. Si M. Charest avait raison, ajoute-t-il, les appuis des libéraux auraient chuté au profit des conservateurs qui, eux, se sont prononcés dans le sens inverse. Les anciens électeurs bloquistes seraient aussi restés avec lui, insiste le ministre. Selon lui, l'effet Charest s'est estompé et la machine conservatrice a été incapable de maintenir l'élan connu au lendemain des débats.

Les libéraux savent que M. Charest sera du prochain rendez-vous référendaire mais la création d'un front commun ne sera pas facile. Si la campagne électorale a mis en évidence les divergences du mouvement souverainiste, elle a fait de même dans le camp fédéraliste.

Le chef libéral a maintenu sa position en faveur de la reconnaissance de la société distincte et de changements administratifs graduels, le tout accompagné d'un plan B imprécis. Le renvoi devant la Cour suprême du Canada sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance sera entendu cet automne. On décidera par la suite des mesures à prendre pour faire respecter ce jugement, assurer une question claire, définir un résultat acceptable (supérieur à 50 % plus un) et permettre à tous les Canadiens d'avoir leur mot à dire sur l'avenir du pays. Entre-temps, ministres et fonctionnaires continue-

CHUM

Une seconde phase à l'automne

SUITE DE LA PAGE 1

tel branle-bas de combat ne pourra se faire sans entraîner une certaine réduction des effectifs.

«Prendre l'ensemble des cadres supérieurs de Notre-Dame, de Saint-Luc et de l'Hôtel-Dieu et diviser bêtement par trois pour créer la nouvelle direction générale, ce serait complètement absurde», explique Robert Savard, directeur général de l'association qui regroupe quelque 1000 cadres supérieurs dans la province (la province en regroupe 1490, près de 500 de moins qu'il y a trois ans en raison des fermetures d'hôpitaux et des remaniements au sein du personnel).

«Nous n'excluons pas le fait qu'une réduction de personnel soit nécessaire, mais nous n'excluons pas non plus le possible maintien de l'effectif, tel qu'il est», poursuit Robert Savard. L'entreprise est tellement vaste... au lieu d'avoir une direction unifiée, on pourrait penser à trois directions collègues qui s'occupent de gérer les ressources humaines et matérielles de façon conjointe.»

À l'heure actuelle, la naissance du CHUM ne s'est concrétisée vraiment que par la nomination de sa directrice générale, bien sûr, la création d'un conseil d'administration et la création d'une direction de la recherche mariant les trois hôpitaux universitaires.

Mme Cléroux affirme s'inspirer de remaniements semblables effectués dans le passé pour décider des règles du jeu qui s'appliqueront au CHUM. L'on peut penser par exemple à la direction du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) qui, en septembre dernier, réduisait de 97 le nombre de ses cadres. «On ne calquera pas ce qui s'est fait ailleurs, mais si l'on peut profiter des bons coups tout en évitant les erreurs, pourquoi pas...»

La directrice générale du CHUM estime que le conseil aura droit de regard sur sa proposition à la fin du mois. Certaines abolitions de poste pourraient être effectives au cours de l'été, la seconde «phase» suivant à l'automne.

AMIANTE

«Un phénomène de psychose collective»

SUITE DE LA PAGE 1

Le président du Comité anti-amianté de Jussieu (bâtiment qui abrite l'Université de Paris-VII), Michel Parigot, a en effet dénoncé ce week-end M. Allègre, en le refusant par avance pour la gestion du dossier du désamiantage du campus parisien.

«Il ne serait pas raisonnable de confier cette opération de santé publique à la seule personne qui, au gouvernement, s'y soit opposée», dit-il dans une déclaration au Monde datée de dimanche-lundi. «En clair: on n'en veut pas. Si affrontement il doit y avoir, il aura lieu.»

Selon le quotidien, Michel Parigot avait écrit dès lundi dernier au nouveau premier ministre, Lionel Jospin, pour lui dire que la nomination de Claude Allègre «constituerait une provocation inutile à l'égard des victimes et des personnels de Jussieu confrontés à la présence de l'amiante».

Ce problème menace d'être un des premiers accrochages auquel ait à faire face le nouveau gouvernement.

En septembre 1996, le prédécesseur de Claude Allègre, François Bayrou, avait approuvé un plan de désamiantage des 220 000 mètres carrés de Jussieu, prévu pour durer trois ans et nécessitant le transfert temporaire des étudiants sur d'autres sites.

Claude Allègre, lui-même enseignant à Paris-VII, université hébergée à Jussieu, s'était déclaré hostile à cette opération dans un article publié par le magazine *Le Point* en octobre 1996, puis dans une interview au *Figaro* en décembre de la même année.

Il avait notamment dénoncé «un phénomène de psychose collective». «La psychose de ceux qui réclament le désamiantage de tous les bâtiments est irrationnelle et dangereuse», avait-il dit. «Je ne sais pas si l'amiante à faible dose ne provoque pas de cancer. Ce n'est pas impossible, mais personne ne l'a démontré scientifiquement.»

Lionel Jospin, qui a désigné dans son gouvernement la «pasionaria» des Verts Dominique Voynet à l'Environnement, a en revanche déclaré, pendant la campagne des législatives, que le désamiantage de Jussieu était «un problème de santé publique qu'il faut résoudre de la façon la plus ordonnée possible et la plus rapide».

Avec Reuter et Le Monde

